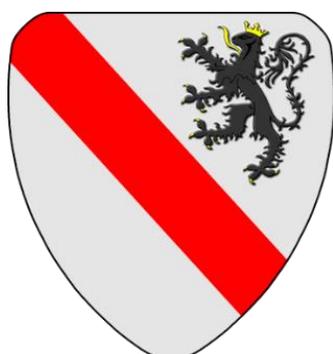




# Zone de Police des Trieux (5336) Rapport d'activités 2016

---





# Rapport d'activités 2016 - Sommaire

## Editorial

Le mot du Collège de Police 1

## Le PLIF

Le Personnel 2

La Logistique et ICT 7

Finances ... et Budget 2016 8

## Le Plan Zonal de Sécurité 2014-2017

Evolution de la Criminalité sur la Zone de Police 9

Priorité « Délinquance Urbaine » 11

Priorité « Vols Qualifiés dans les habitations » 18

Priorité « Sécurité Routière » 23

PZS 2014-2017 ... Focus sur nos priorités en matière de  
fonctionnement interne = Décloisonnement des services  
et Normes minimales de fonctionnement 33

## Focus

Bien-Être – Plan de Prévention 2016 39

En Route vers 2017 ... 40

# Editorial

## Le mot du Collège de Police

L'année 2016 restera sans conteste marquée dans les mémoires par les attentats de Bruxelles du 22 mars ... 32 personnes décédées et plus d'une centaine de blessés. Nous ne pouvons débiter le rapport d'activités de la Zone de Police sans rendre hommage à toutes ces victimes. Ces événements tragiques ont sans conteste eu une implication majeure sur le travail policier au cours de l'année.

Dans un premier temps, nous avons tous travaillé sans compter, apportant notre soutien à tous les services de la police intégrée. Nous avons envoyé des renforts dans les aéroports, dans les gares, devant les écoles et en patrouille de sécurisation, toujours dans l'optique de veiller à rassurer la population de notre Royaume. Il n'était alors plus question de penser uniquement aux habitants de Courcelles et de Fontaine l'Evêque mais notre devoir était de contribuer à la sécurisation de l'ensemble de la population belge. Si nous avons été présents au-delà de nos communes, il était également évident que nous devons renforcer notre présence sur notre terrain.

Le samedi 6 août 2016, ce sont deux collègues de la Zone de Police de Charleroi qui ont été agressées par un individu armé d'une machette. Cette attaque qualifiée de terroriste, a changé notre manière de concevoir notre travail. Si la population était en danger face à la menace terroriste, il en était de même pour nos policiers. Dès ce jour, nous sommes devenus des cibles privilégiées.

Face à ce nouveau contexte, nous avons ensuite dû prendre de nombreuses mesures internes : améliorations de la sécurisation générale de nos infrastructures, port d'arme permanent dans nos installations, port obligatoire du gilet pare-balles, travail en binôme, contrôles d'accès ... Le climat de travail s'est davantage alourdi.

Malgré ce climat de travail particulièrement difficile, nous avons continué à mener à bien l'ensemble de nos missions. Le présent rapport d'activités vous démontrera que les résultats de notre travail sont à présent tangibles. La criminalité générale a baissé de près de 12 % sur l'ensemble de la Zone de Police.

Le collège de police tient ici à exprimer encore toute sa reconnaissance et sa gratitude à l'ensemble de ses policiers pour leur disponibilité et leur engagement durant cette période particulièrement difficile tant physiquement que psychologiquement.

Caroline Taquin

Bourgmestre de Courcelles

Présidente du collège de police

Delphine de Lavareille

Chef de Corps de la Zone de  
Police des Trieux

Noël Van Kerckhoven

Bourgmestre de Fontaine l'Evêque

# Le « P.L.I.F »

## Personnel

### Répartition du Personnel

Le personnel policier selon le grade au 31.12.2016<sup>1</sup> :

EFFECTIFS – CADRE OPERATIONNEL			
CADRE		Cadre REEL	Cadre ORGANIQUE
OFFICIER	Commissaire divisionnaire	1	1
	Commissaire	5	8
MOYEN	Inspecteur principal	20	27
BASE	Inspecteur	66+2 <sup>2</sup>	81
	Agent	1	4
TOTAL		95	121

Le personnel civil selon le grade au 31.12.2016<sup>3</sup> :

EFFECTIFS – CALog			
CADRE		Cadre REEL	Cadre ORGANIQUE
Niveau A	Conseiller	3	3
Niveau B	Consultant	4	5
Niveau C	Assistant	8	11
Niveau D	Employé	2+5 <sup>4</sup>	4
TOTAL		22	23

De manière synthétique en considérant à la fois le cadre policier et civil :

PERSONNEL selon le CADRE ORGANIQUE	144
PERSONNEL selon les normes KUL et minimale CALog	123.6
PERSONNEL présent au 31.12.2016	117

<sup>1</sup> La norme KUL du cadre opérationnel est de 106.6 ; il s'agit de la norme d'effectif minimale devant permettre à notre Zone de Police d'assurer l'ensemble de ses missions au service des citoyens

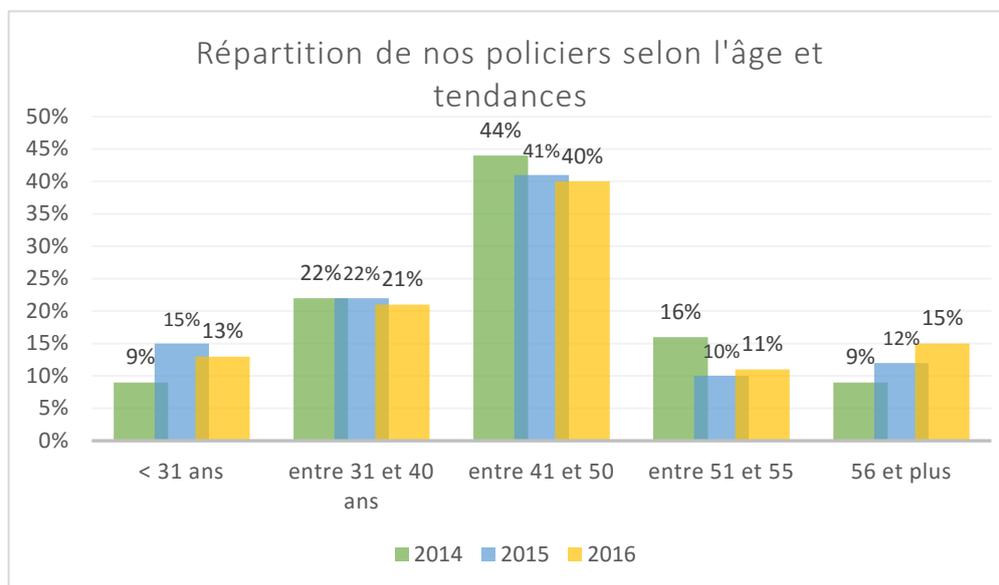
<sup>2</sup> Personnel détaché du Fédéral/Local dans notre Zone de Police, sans y être nommé

<sup>3</sup> Norme minimale CALog : 17

<sup>4</sup> Personnel contractuel

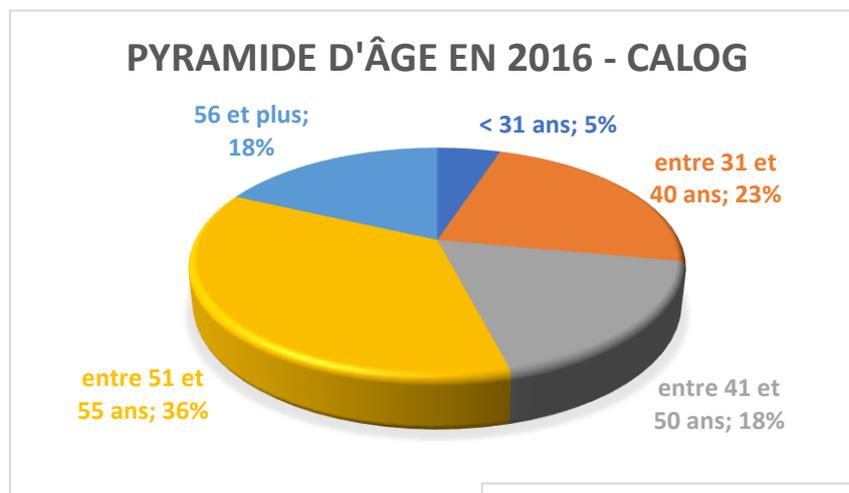
Nous pouvons donc constater que le cadre opérationnel de la Zone de Police se trouve toujours en-dessous de la norme KUL. Notons toutefois que la commune de Courcelles a libéré une dotation pour l'engagement de 2 inspecteurs de quartier supplémentaires. La Zone de Police a stabilisé son cadre ; en effet, nous ne comptons plus de détaché structurel au 01/01/2017, mis à part 1 détaché de la Police Fédérale arrivé le 09/11/2016 dans le cadre de la dotation complémentaire explicitée ci-avant.

Quant au cadre à proprement dit et l'âge de nos policiers, nous pouvons remarquer que 40% d'entre eux se situent dans la tranche d'âge des 41-50 ans ce qui est plus ou moins une constante depuis quelques années.



Enfin, la tranche

des 56 et plus est en légère augmentation ce qui sous-entend bien évidemment que l'âge de la retraite pour certains se profile tout doucement à l'horizon ! Ce constat est la conséquence de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle de 2014 visant à retarder les départs à la pension anticipée.

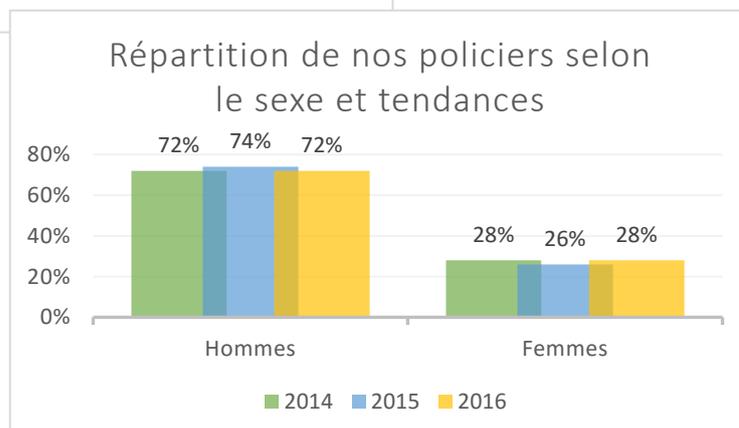


La pyramide d'âge du personnel civil, nous fournit comme enseignement principal que les tranches de 51 ans et plus représentent plus de la moitié (54%) du cadre.

A ce sujet, notons que le régime de pension en vigueur pour ces membres du personnel est différent de celui des policiers.

L'âge de la retraite étant fixé pour ceux-ci en principe, à 67 ans. Hormis bien évidemment pour nos militaires détachés dont la pension était prévue encore très récemment à 56 ans !

Quant à la répartition selon le sexe de nos policiers, nous sommes dans un rapport hommes/femmes approximatif de  $\frac{3}{4}$  et  $\frac{1}{4}$ . Ce qui soit dit en passant n'a guère évolué depuis 2014.



## Absentéisme

De manière générale, l'absentéisme en 2016 a connu une diminution de l'ordre de 2.5% par rapport à 2015 avec 3845 jours d'absence contre 3943 l'année auparavant.

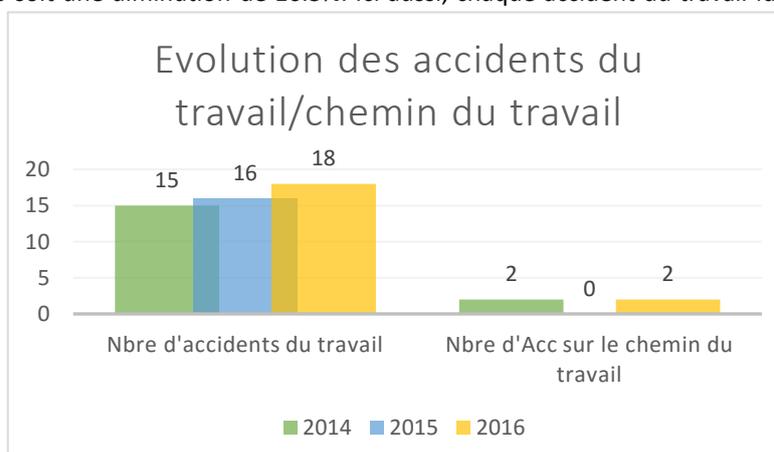
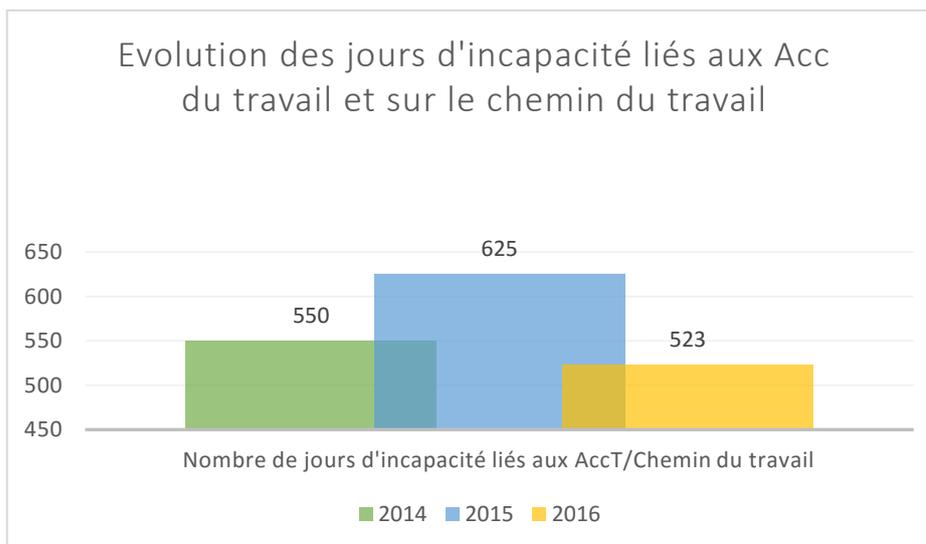
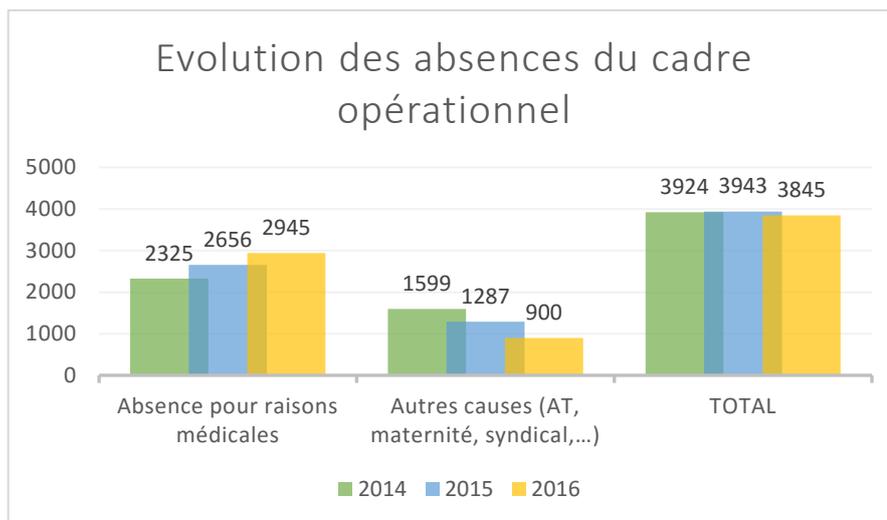
Mais soyons de bon compte, les absences pour cause de maladie ont très fortement augmenté en 2016 avec 2945 jours de maladie contre 2656 en

2015 soit une progression de pratiquement 11% ! Peut-on y voir les effets d'une surcharge de travail, liée notamment à la gestion des événements malheureux que nous avons connus ? Il est très difficile d'y répondre. Espérons que l'étude de la charge psycho-sociale au sein de la Zone de Police qui est programmée en 2017, nous apportera quelques éléments de réponse !

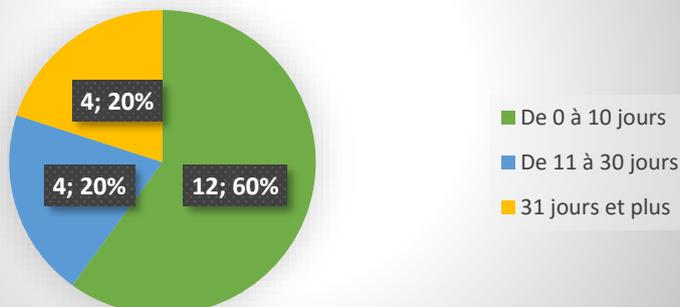
La diminution de l'absentéisme global est donc avant tout la conséquence d'une régression des absences pour d'autres causes que la maladie, comme par exemple, les congés de maternité ou encore les jours d'incapacité liés aux accidents du travail et sur le chemin du travail !

Ces derniers ont quelques peu augmenté en 2016 avec le chiffre de 20 accidents à déplorer contre 16 en 2015 mais pour autant, le résultat en termes de jours d'incapacité de travail est tout autre ! En effet, nous comptabilisons 523 jours d'absence en 2016 contre 625 en 2015 soit une diminution de 16.3%. Ici aussi, chaque accident du travail fait l'objet d'une analyse en vue d'en tirer des enseignements quant à la mise en place de mesures préventives.

Attirons encore l'attention du lecteur que 4 accidents sur un total de 20 en 2016 sont à répertorier dans la catégorie des « plus de 30 jours d'incapacité » (Cf. : Graphique en infra). En l'occurrence les policiers concernés comptabilisent à eux seuls un total de 365 jours !



### Répartition des accidents du travail et sur le chemin du travail en 2016 selon la durée des incapacités



Enfin pour 6 policiers, l'accident du travail n'a pas donné lieu à des jours d'incapacité.

Mais il est toutefois important pour le membre du personnel de déclarer tout accident et ce, si des complications survenaient par la suite !

Les accidents du travail ont des origines diverses dont vous avez un aperçu à travers le diagramme ci-contre.

La plupart de ceux-ci font suite à des faits de rébellion envers notre personnel dans le cadre d'intervention. Mais les chutes, de même que les incidents lors de fouilles de personnes font également partie des risques du métier !

### Les causes des accidents du travail en 2016



### La formation du Personnel

#### La « FORMATION » en quelques chiffres :



En 2016, pas moins de 2239 heures consacrées à la formation de notre personnel et ce, à travers 52 formations différentes !

.....

Au total, 74 membres de la Zone de Police, que ce soit du cadre opérationnel ou civil ont au minimum, suivi une formation durant l'année écoulée !

.....

Cet investissement dans la formation est important non seulement pour la Zone de Police afin de pouvoir compter sur du personnel bien formé .... Mais également pour le membre du personnel et ce dans le cadre de son avancement barémique

## Les mouvements du Personnel

### Les Arrivées ...

A travers les différents cycles de mobilité, nous avons accueilli en 2016 ... 11 nouveaux collègues :

- Les inspecteurs Fanny ROSIER (SPQ), Ariane ROUSSEAU (SIPL), Matthieu SELVAIS (SIPL), Rodolphe THOMAS (SIPL), Serge GELAI (SPQ), Jordan PAVET (SIPL), Cédric MALENGREUX (SIPL) et Justine SOLAS (SIPL)
- Le commissaire Laurent SCHINCKUS, responsable de la Direction des Opérations
- Monsieur Randy BON (Assistant) au Bureau de la Logistique (Direction des Ressources)
- Madame Stéphanie LIPPERT (Conseillère) en tant que nouvelle responsable de la Direction des Ressources

### Les Départs ...

... 8 collègues sont partis voguer sous d'autres cieux, à savoir :

- Les inspecteurs Benoît MOURUE du SARC, Aurélie VERMUSE, Johan BOLLEN, Aymeric DANDOIS, Jean-Paul VANHAELEN et Caroline BOLDIZSAR du SIPL
- L'inspecteur principal Vincent BARDIAUX du SIPL

... et enfin 2 démissions sur base volontaire

### Des transferts en interne ...

Il s'agit en l'occurrence de mutations sur base volontaire :

Les inspecteurs Etienne DARDENNE du SPQ au Bureau Judiciaire, Carlo MAGNANI de la DirOps au Bureau Judiciaire, Sandra CAPACCI du SIPL au SPQ

.... Mais ces déplacements ne sont pas toujours définitifs :

- Les inspecteurs Marie-Thérèse HILLAERT du SIPL au service Accueil/Planton, Elodie GHYSELINCK du SIPL au Bureau du Personnel (DR)
- L'inspecteur principal Johann BASTIN du SIPL au SER

### 2 départs à la pension en 2016 :

L'inspecteur de proximité **Jean-Jacques GILLES** qui vaquait au SPQ de Fontaine

et

Le commissaire **Jean-Claude BISSON**, Directeur du Bureau des Opérations

## Logistique ... ICT

### Différentes acquisitions

En 2016, la Zone de Police a fait l'acquisition de plusieurs véhicules dont une SKODA break ; lequel pour l'occasion a permis de mettre à l'honneur notre Zone de Police lors des cérémonies du 21 juillet.

Ce véhicule plus rapide est destiné avant tout aux patrouilles de sécurisation et est affecté au service intervention.

Il en est de même du nouveau combi VW qui présente toutes les commodités nécessaires dans le cadre du travail de constat sur le terrain !



A côté de cela, nous avons également procédé à différents achats dans le domaine ICT, cette fois-ci. Entre autres en faisant l'acquisition de nouveaux ordinateurs, de la suite Office 2016, ...

Ou encore l'achat de

tablettes dans le cadre de la numérisation du bulletin de service dynamique.

Par ailleurs, la Zone de Police s'est lancée dans un projet de serveur virtuel et ce en collaboration avec d'autres zones de l'arrondissement. Il s'agit, ni plus ni moins, de mettre en commun nos ressources en vue d'acquiescer un seul et unique serveur à l'usage des zones intéressées et ainsi procéder à des économies d'échelle ! Nous aurons l'occasion d'y revenir ...

Et enfin, n'oublions pas le remplacement de la toiture du commissariat de Fontaine l'Evêque, attribué pour un montant de 230.000€... travaux, début 2017 !

### I.C.T.

## Technologies de l'Information et de la Communication

.....

### 2016

Un projet à l'étude → La virtualisation d'un serveur informatique à destination de plusieurs Zones de Police

## Finances ... le Budget 2016

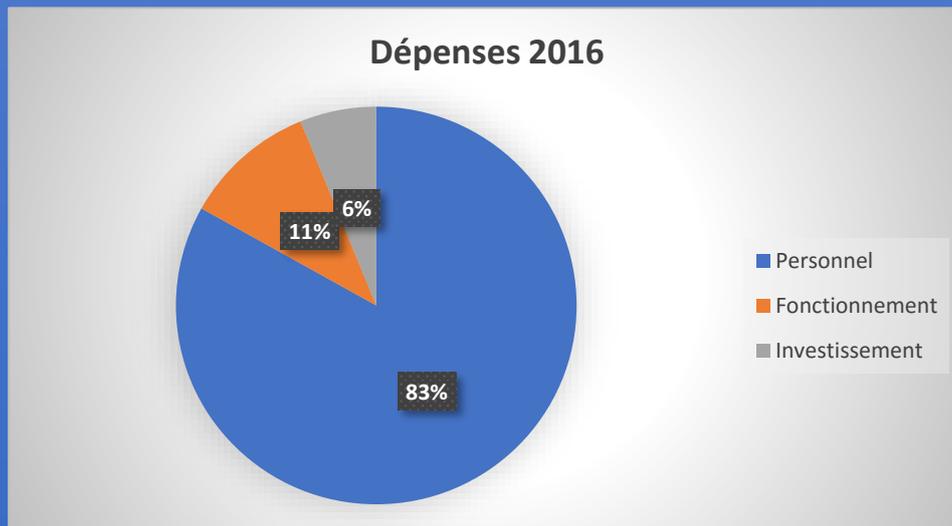
### BUDGET 2016

**Montant global : 10.879.043,14€**

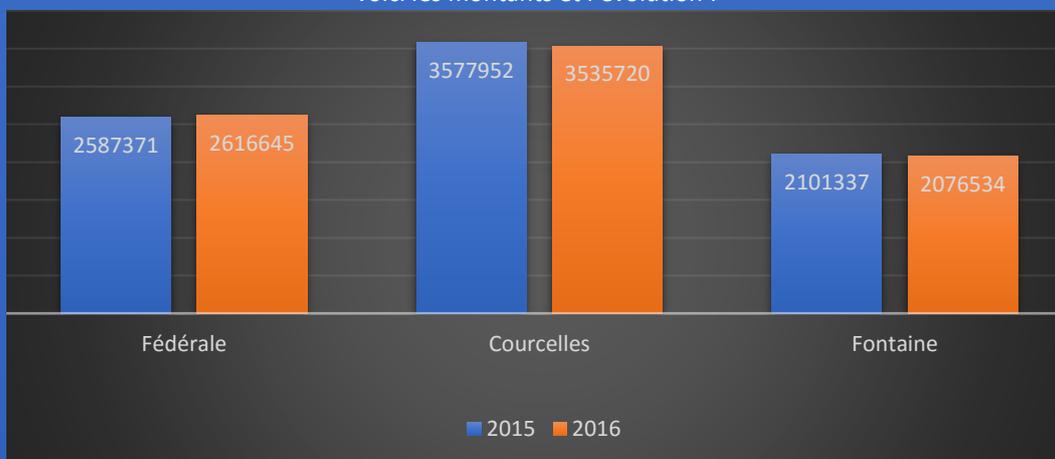
Ce montant a été dédié principalement aux dépenses suivantes :

- Dépenses ordinaires relatives au personnel (exercice en cours) → 8.281.158,30€
- Dépenses ordinaires relatives au personnel (exercice antérieur) → 502.976,22€
- Dépenses ordinaires relatives au fonctionnement → 1.133.683,68€
- Dépenses ordinaires liées des emprunts, primes syndicales, ... → 310.224,94€
- Dépenses du service extraordinaire, soit en d'autres termes les investissements pour un montant → 651.000€

La ventilation des dépenses dans le cadre du budget 2016 s'établit donc selon le graphique repris ci-dessous :



Quant aux recettes qui émanent pour le principal des dotations communales et fédérales, en voici les montants et l'évolution :



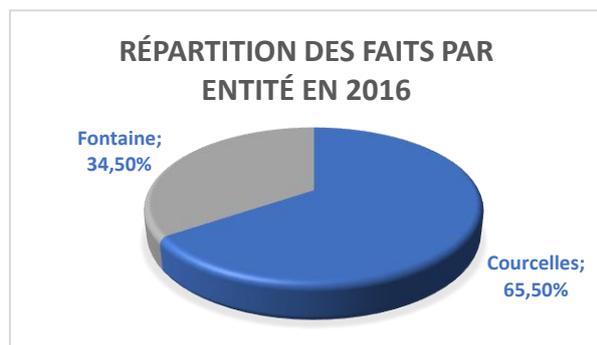
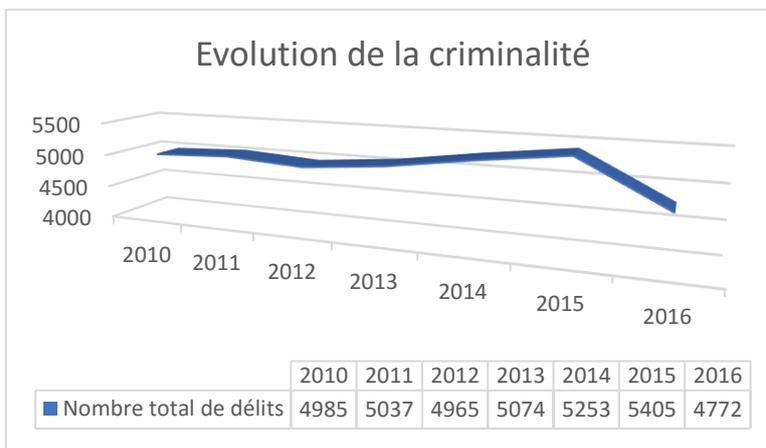
# Plan Zonal de Sécurité 2014 – 2017

## Evolution de la Criminalité sur la Zone de Police

Le dernier baromètre de la criminalité<sup>5</sup> semble indiquer pour notre Zone de Police une diminution, somme toute significative, du nombre de délits en 2016, avec 4772 faits enregistrés contre 5405 en 2015 soit une diminution de l'ordre de 11.7%. Ces chiffres vont quelque peu évoluer et la baisse sera un peu moindre au final.

Les quelques procès-verbaux de 2016 qui ne sont pas encore montés dans la Banque de données Nationale Générale (BNG) n'y sont pas repris

mais ne changeront pas les tendances générales. A cet égard, nous pouvons nous montrer optimiste au regard des statistiques consolidées des 3 premiers trimestres<sup>6</sup> qui laissait déjà entrevoir une diminution de 11.5%.



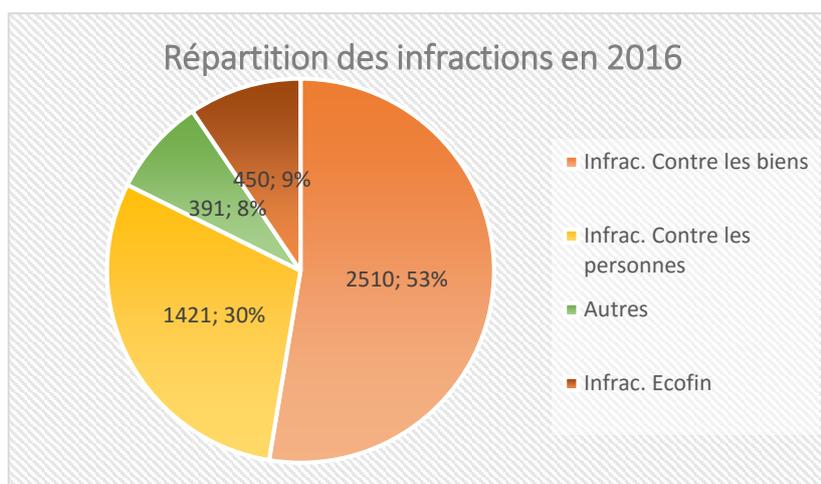
Notons que ces chiffres étaient en augmentation constante depuis 2012. Les deux entités de la Zone de Police sont concernées par cette régression de la criminalité. Fontaine l'Évêque confirme la diminution que nous avons déjà relevé dans le rapport d'activités précédent tandis que Courcelles interrompt une tendance à la hausse.

La répartition des faits par entité reste approximativement dans un rapport de 1/3 et 2/3.

Par ailleurs, les infractions contre les biens avec 53% représentent la catégorie de délits la plus importante suivie des infractions contre les personnes (30%).

Pour celles-ci, nous relevons en 2016, 295 faits de violences intrafamiliales (VIF) contre 360 en 2015 soit une diminution de 18.1%.

Chiffres qui sont à relativiser car des faits ne sont pas portés à la connaissance de nos services !<sup>7</sup>



<sup>5</sup> Baromètre de criminalité 2014-2017 (date de clôture : 27/03/2017)

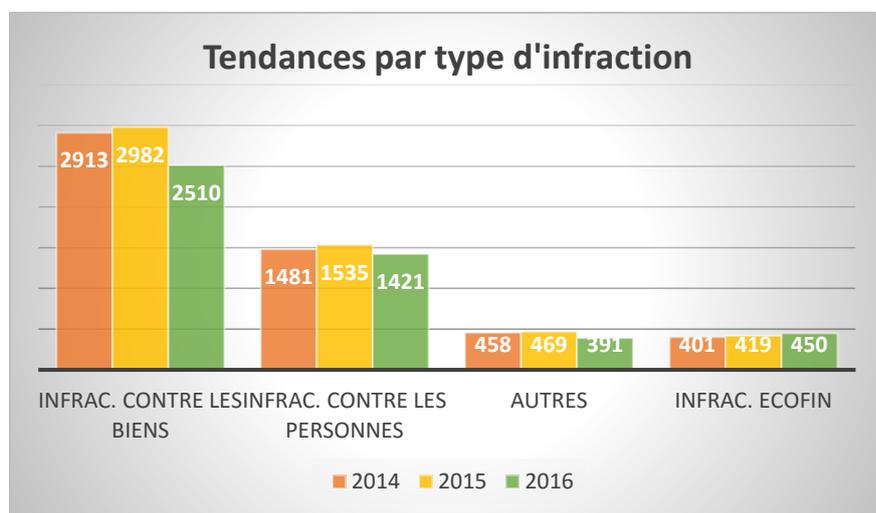
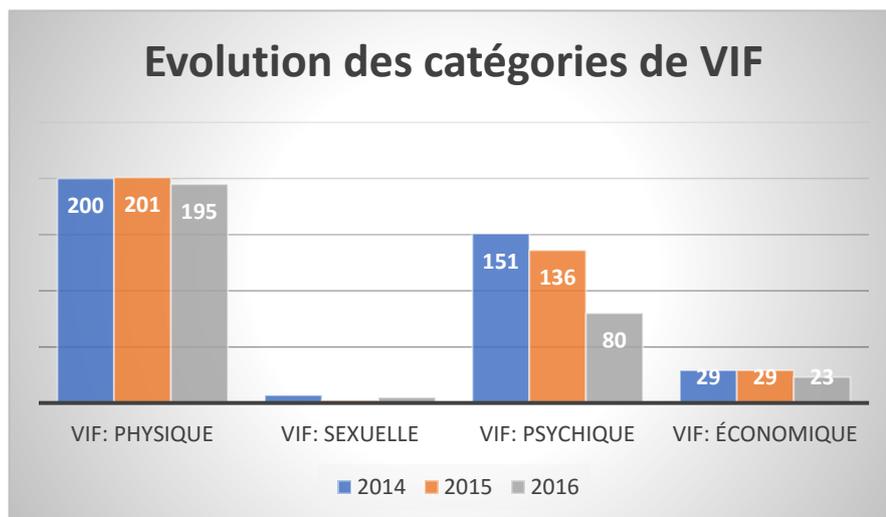
<sup>6</sup> Statistiques policières de criminalité de 2000 au trimestre 3 de 2016 (date de clôture : 20/01/2017)

<sup>7</sup> Il s'agit en l'occurrence du chiffre noir

Il est à noter que ce constat est pour l'essentiel dû à une baisse significative des violences psychiques (*dénoncées*) comme nous l'indique le graphique ci-contre (80 faits en 2016 contre 136 en 2015).

La diminution de la criminalité de manière générale se répercute dans les différentes catégories de délits sauf dans le domaine économique et

financier où le nombre d'infractions s'avère augmenter avec 450 faits enregistrés en 2016 contre 419 en 2015 soit une augmentation de l'ordre de 7.4% (Cf. tableau ci-dessous)<sup>8</sup>.



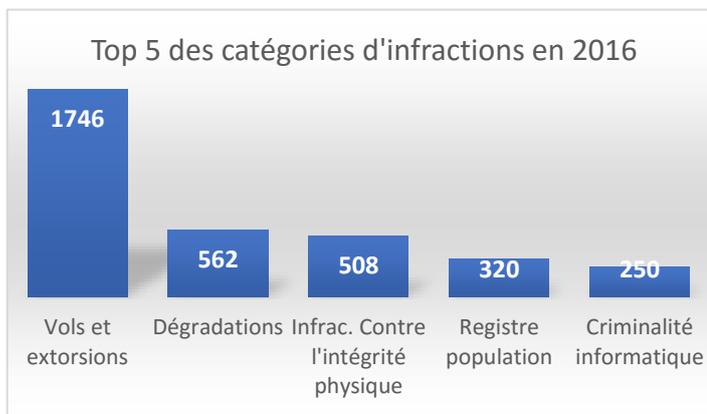
Notons dans ce domaine, une progression de la criminalité informatique avec 250 faits<sup>9</sup> en 2016 contre 190 en 2015 ce qui en fait la 5<sup>ème</sup> catégorie la plus représentée. Par criminalité informatique, nous entendons aussi les fraudes à la carte bancaire.

Le « Top 5 » des infractions pour notre Zone est repris ci-après. Nous y retrouvons sans surprise, en 1<sup>ère</sup>

position, les vols et extorsions qui semblent toutefois connaître une importante diminution de l'ordre de 17.8% avec 1746 faits en 2016 contre 2125 en 2015.

Les vols à l'aide de violences n'évoluent guère (79 faits en 2016 contre 83 en 2015) tandis que nous observons une diminution des incendies volontaires (66 en 2016 contre 76 en 2015).

Les infractions en matière de registre de population diminuent également en passant de 415 en 2015 à 320 en 2016. Mettons ici en évidence le travail des agents de quartier dans le cadre des domiciliations et des collègues de manière générale!<sup>10</sup>



<sup>8</sup> La catégorie « AUTRES » reprend notamment les infractions liées au Registre de Population et les ivresses publiques

<sup>9</sup> Criminalité informatique : 250 faits en 2016 dont 231 relèvent de la fraude informatique et 16 du « hacking »

<sup>10</sup> Ce type d'infractions est une priorité du Parquet dans le cadre de la lutte contre la fraude sociale

## Priorité « Délinquance Urbaine »

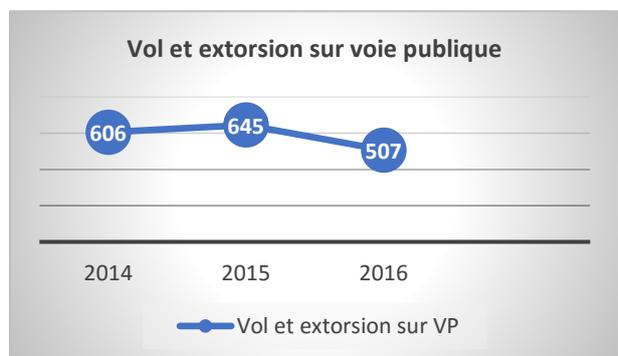
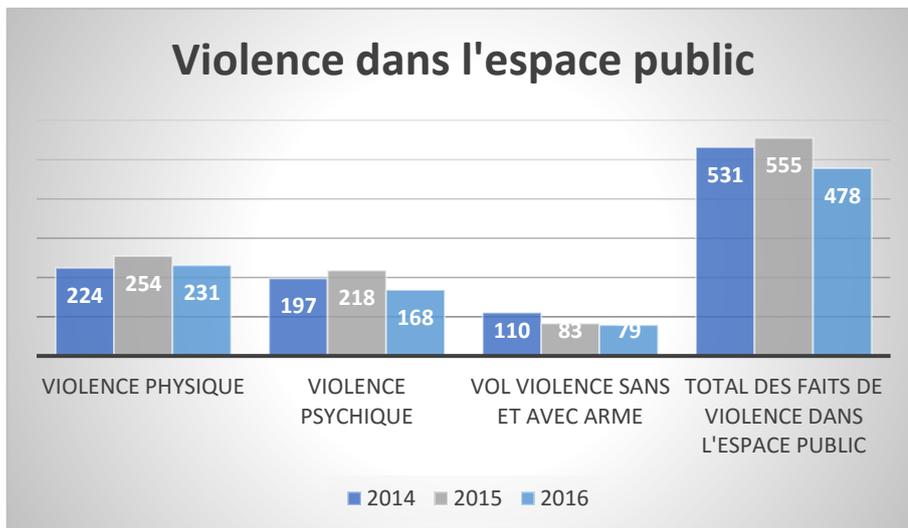
### Situation

Réaliser un état des lieux en matière de délinquance urbaine n'est pas chose aisée tant le phénomène s'avère être de nature polymorphe et peut dès lors être abordé à partir d'une multitude d'indicateurs.

Attardons-nous dans un premier temps à la violence commise dans l'espace public qui est une composante de la délinquance urbaine. Ce type de délits participe au sentiment général d'insécurité au sein de la population !

Le diagramme ci-contre tiré du dernier baromètre de la criminalité semble indiquer une diminution de ces différentes formes

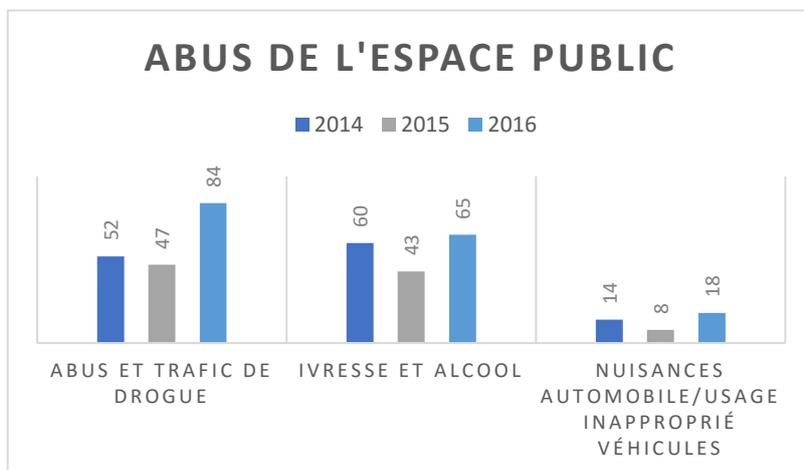
de violence qu'ils s'agissent de violences physiques, psychiques ou encore de vols commis à l'aide de violences. Globalement la diminution est de l'ordre de 13.9% avec 478 délits comptabilisés en 2016 contre 555 en 2015.



Ci-contre l'évolution des faits de vol et extorsion commis sur la voie publique et ce sans distinction aucune. Y sont repris par exemple les vols dans les véhicules.

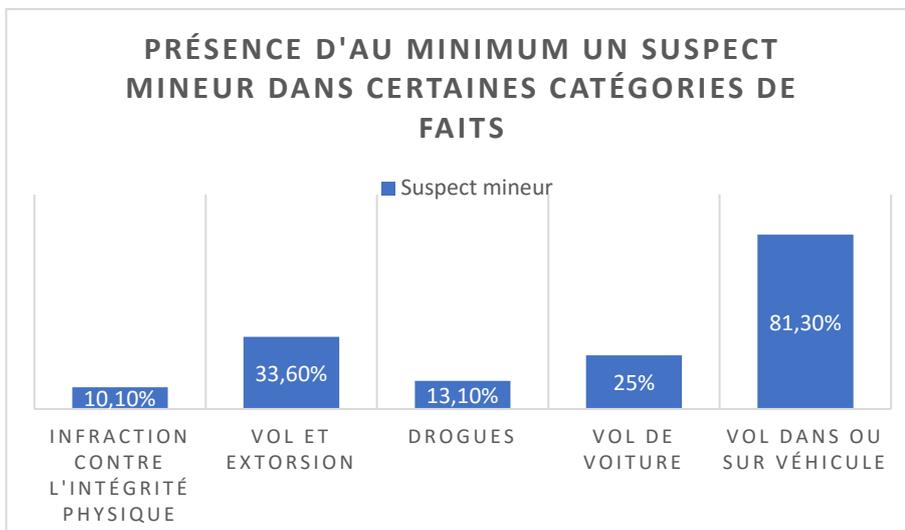
Intéressons-nous aussi à une autre dimension de la délinquance urbaine à savoir les nuisances liées aux différents abus de l'espace public. Sont visés notamment l'usage de drogues, la consommation d'alcool mais encore l'usage inapproprié de véhicules.

Le diagramme ci-contre indique une tendance à la hausse avec respectivement 78.7% de faits liés aux stupéfiants, 51.2% pour les ivresses publiques et plus du double des nuisances liées à l'usage inapproprié de véhicules sur la voie publique. Pondérons toutefois notre propos car ces tendances sont clairement liées à notre activité policière en ce domaine et non nécessairement une aggravation de la problématique !



Enfin une dernière composante de la délinquance urbaine prise en charge par notre Zone de Police est la lutte contre l'insécurité liée aux activités illicites de certaines bandes de jeunes.

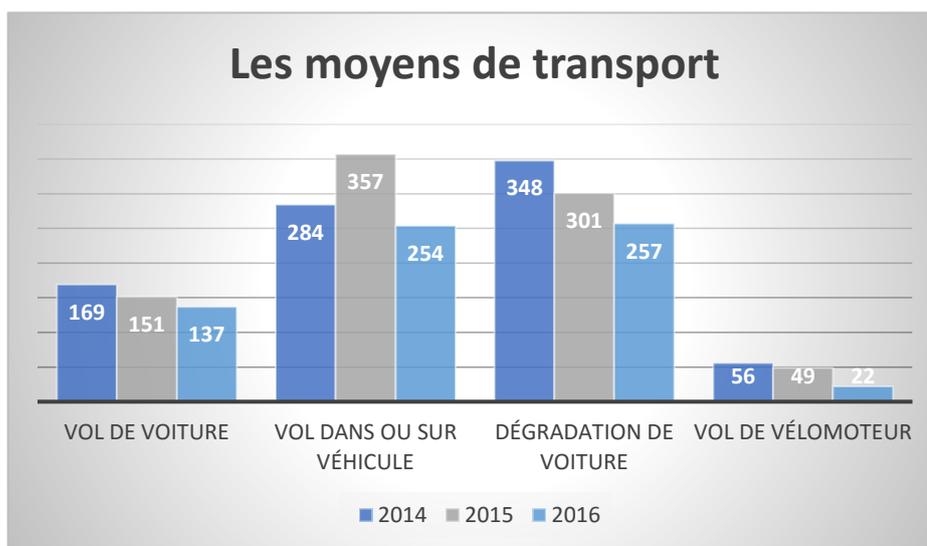
A ce sujet, le tableau ci-contre nous fournit quelques enseignements des plus intéressants. Il s'agit du relevé de la présence d'au moins un mineur, en tant que suspect, dans différentes catégories de faits pour l'année 2016.



Ainsi par exemple, en matière de drogue, nous constatons l'implication d'au moins un mineur dans 13.10% des faits

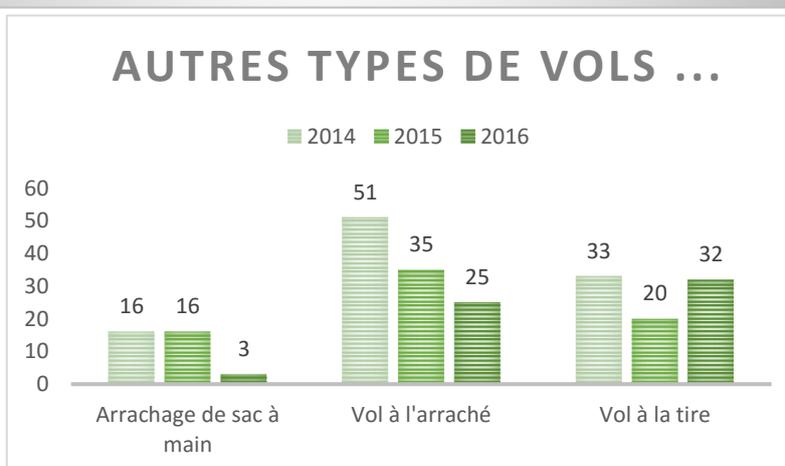
enregistrés pour lesquels un voire des suspects sont identifiés. De la même façon, nous constatons pour les faits de vol de voiture avec suspect(s) identifié(s), la présence d'un mineur une fois sur quatre.<sup>11</sup>

Concernant justement nos moyens de transport, relevons que l'ensemble des tendances semblent être à la baisse. Les vols dans ou sur un véhicule, avec 254 faits en 2016, ont diminué de 28.9% !



Or ce type de faits contribuent aussi au sentiment d'insécurité tout comme les arrachages de sac à main, les vols à l'arraché, ou encore les vols à la tire dont les tendances figurent dans le diagramme ci-dessous.

Les chiffres régressent hormis les vols à la tire qui sont à nouveau en recrudescence avec 32 faits commis en 2016 contre 20 en 2015 soit une augmentation de 60%.



<sup>11</sup> Autre exemple : 32 faits de vol dans ou sur véhicule avec au moins 1 suspect identifié ; sur les 57 suspects identifiés, 26 étaient mineurs soit 81.30%

## Nos activités en 2016

Parcourons à présent les activités qui ont été conduites tout au long de cette année 2016 dans le cadre de l'exécution du plan d'actions « Délinquance Urbaine » et dont les grandes lignes sont reprises dans l'encadré ci-contre.

Bien que nos activités soient réparties en 3 domaines, il s'agit de manière générale de lutter contre les nuisances qui s'avèrent être source d'un sentiment objectif voire même simplement subjectif d'insécurité au sein de la population.

Précisons encore qu'au-delà d'un plan d'action spécifique visant l'insécurité, il s'agit aussi d'un travail de tous les services de la Zone de Police qui au quotidien assurent une présence sur le terrain !

### Le plan d'actions 2016 « Délinquance Urbaine » de la Zone de Police intègre 3 domaines d'activités :

- Renforcer la surveillance des jeunes aux endroits et moments ciblés
- Limiter les nuisances liées aux établissements problématiques
- Développer la lutte contre les trafics et les consommations de stupéfiants

... surveillance des  
jeunes ...  
encadrement...

Dans le cadre du suivi et de l'encadrement de certains jeunes susceptibles de basculer dans la délinquance ou même ayant malheureusement déjà franchi le pas, la Zone de Police avait prévu dans ses activités la mise en œuvre de la directive ministérielle PLP41. Ce qui est devenu à présent une réalité !

Cette directive du 07 juillet 2006 vise le renforcement et/ou l'ajustement de la politique de sécurité locale de même que l'approche spécifique en matière de criminalité juvénile avec, en particulier, un point de contact pour les écoles.

Elle vise la mise en place d'un partenariat entre les écoles, la police mais aussi le Parquet en vue de faciliter les contacts entre les différentes parties. A cet effet, un point de contact est établi au sein de la Zone de Police, de même que des personnes de référence sont désignées dans chaque école.

### PLP 41

Personne de contact au niveau de  
la Zone de Police

→ Commissaire Lucien BAUDSON

Notons que la priorité est mise avant tout sur les établissements du secondaire. Il peut être ainsi porté à

la connaissance de la police, les comportements perturbateurs graves commis par des élèves, comme la fourniture ou la consommation de substances illicites, les faits de harcèlement voire de violences, de menaces. Les échanges d'informations se font bien évidemment dans les limites du secret professionnel !

### Réunion du 20/10/16 relative à la présentation et à la mise en œuvre de la PLP 41 au sein de la ZP des Trieux

Delphine de Lavareille – Chef de Corps des Trieux

Une première réunion s'est tenue dans le courant du mois d'octobre 2016 relative à la présentation du projet et sa mise en œuvre effective. Était par ailleurs présente, Madame Vairon, magistrat auprès du Parquet Jeunesse, pour la présentation de son projet visant la prévention de la radicalisation et du racket en sphère scolaire.

Notons encore que dans le cadre du décrochage scolaire, la Zone de Police travaille en collaboration avec les autorités communales et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un travail de suivi des élèves en décrochage scolaire est en effet assuré par le Service Proximité et Quartier de la Zone.

La problématique des jeunes mais aussi de manière plus générale, l'insécurité dans son sens large sont régulièrement abordés au travers de différentes plateformes auxquelles la Zone de Police des Trieux prend part activement.

Il s'agit là d'opportunités qui nous sont offertes afin de créer des synergies entre les différents acteurs de la chaîne de sécurité et optimiser ainsi nos actions.

**La Police :  
1 DES MAILLONS  
DE LA CHAÎNE DE  
SECURITE !**

## Des plateformes ...

- ⇒ Les maisons de quartier. Il s'agit de l'aide en milieu ouvert à destination des jeunes, mieux connu sous son abréviation A.M.O.
- ⇒ Les réunions de Coordination avec les Gardiens de la Paix => Partenaire important dans la lutte contre des nuisances telles que les dépôts sauvages d'immondices
- ⇒ Le plan de cohésion sociale (P.C.S.)
- ⇒ Le PSSP
- ⇒ Le Conseil consultatif de prévention et de sécurité

Par ailleurs, nous réalisons des contrôles réguliers dans le cadre du travail quotidien et nous organisons des opérations planifiées.

**La Zone de Police des Trieux veille à la sécurité et la qualité de vie des citoyens par une présence policière sur le terrain et le contrôle de lieu-dit « problématique ».**

→ Mercredi 25 mai 2016 : Opération de sécurisation des points problématiques en termes de nuisances urbaines

⇒ 3 personnes interpellées en possession de stupéfiants et 2 privations de liberté.

→ Mercredi 29 juin 2016 : Patrouilles de sécurisation et plusieurs personnes/véhicules ont fait l'objet de contrôles approfondis

⇒ Des procès-verbaux établis pour détentions de stupéfiants, individu en séjour illégal et une personne signalée à rechercher

*Ce type de surveillance fait partie intégrante aussi du travail policier au quotidien à travers la mise en place d'un bulletin de service dynamique (BSD).*

*BSD qui reprend des points de passages pour les équipes.*

*Points de passage déterminés sur base de cartes de criminalité établies hebdomadairement ou encore définis à partir du relevé de doléances des citoyens dénonçant des problèmes d'insécurité aux autorités de la Zone de Police !*

La lutte contre la délinquance urbaine s'est aussi assurée *une fonction de veille* en vue de détecter et analyser rapidement la survenance de nouvelles problématiques et ainsi y apporter une solution au plus vite par une réorientation de nos actions sur le terrain !

La Zone de Police s'associe également à d'autres projets très intéressants en vue de lutter contre l'insécurité dans l'espace public, tel que ceux très prometteurs de mise en place de systèmes de caméras de surveillance.



Ces projets portés par nos deux entités communales se distinguent quant à leurs finalités mais constitueront sans nul doute une plus-value dans notre démarche d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de nos concitoyens sur le territoire de la Zone.

Citons encore l'élaboration de nouveaux « RGPA » pour mieux lutter contre les nuisances !

## Février 2016

.....

### Vandalisme à Courcelles :

#### 2 suspects arrêtés

Panique depuis trois jours dans les rues de Courcelles. Des voyous passent leur nuit à casser les vitres des voitures pour dérober tout ce qu'ils peuvent. Plus d'une dizaine de voitures vandalisées la première nuit, une vingtaine la deuxième et encore une vingtaine la troisième !

Après une analyse spatio-temporelle en vue de déterminer des secteurs de patrouille, la police a renforcé ses équipes de nuit et a mis la main sur deux suspects.

## Des projets ....

### Caméras de surveillance

→ Projet de la commune de Courcelles de se doter en 2017 d'un système de caméras de surveillance de l'espace public posant des problèmes en termes d'insécurité.

→ Projet, à présent abouti, de la Ville de Fontaine l'Evêque qui s'est équipée de caméras de surveillance dans le cadre de la lutte contre les dépôts clandestins.

### R.G.P.A.

Projet relatif à l'uniformisation des méthodes de travail suite à la mise en place de nouveaux « Règlement Général de Police Administrative » des entités communales

→ Création de documents identiques

→ Réunion entre les fonctionnaires sanctionneurs et la Zone de Police en date du 27 mai 2016

.... À suivre en 2017....

... limiter les nuisances  
liées à certains  
établissements ...

Il s'agit ici d'apporter une réponse à l'engagement de la Zone de Police de lutter et limiter les nuisances liées à divers établissements. Il s'agit principalement de lieux qui relèvent du secteur de l'HORECA dont certains commerces de nuit, les débits de boisson, et autres.

Nous pouvons en la matière compter sur de nombreux partenaires !

## La Zone de Police des Trieux collabore avec les différents services d'inspection ... ONSS ... AFSCA ...

Des opérations visant des établissements problématiques, notamment en matière de nuisances, sont régulièrement mises en place !

.....

Tel était le cas, lors de ce contrôle du mois d'août 2016 où 3 commerces furent fermés sur décision de l'auditeur du travail !

.....

Ou en ce mois de novembre 2016 ...

- 5 établissements contrôlés dans le cadre d'une 1<sup>ère</sup> opération, dont 3 mises sous scellés avec pour l'un d'entre eux, une forte suspicion de la présence de personnes en séjour illégal
- Lors d'une 2<sup>ème</sup> opération qui visait cette fois-ci les cafés problématiques, 4 débits de boissons étaient contrôlés ainsi que 66 personnes

Résultat : 1 café mis sous scellé et 2 personnes signalées à rechercher ont été interpellées.

.....

... développer la lutte contre les  
trafics et les consommations de  
stupéfiants ...

Nous sommes ici dans le troisième et dernier volet de notre plan d'actions « Délinquance Urbaine ».

Comme nous l'avons souligné lors de l'analyse de la criminalité sur la Zone de Police, le nombre de faits liés à la problématique des stupéfiants a pratiquement doublé en 2016 par rapport à l'année précédente avec 84 faits enregistrés contre 47 en 2015 !

Notre activité policière en la matière a régulièrement porté ses fruits avec notamment la mise à jour de quelques « gros poissons » en termes de trafics de stupéfiants.

Mais revenons par ailleurs sur certaines élucidations qui parfois, nous ont conduit bien loin de nos contrées ...

... comme la découverte de cette imposante plantation de cannabis et le déplacement de nos enquêteurs en Espagne ...

### **Nouveau démantèlement d'un important trafic de cannabis à mettre à l'actif du service enquêtes et recherche de la Zone de Police des Trieux !**

**Mercredi 11 mai 2016, plusieurs perquisitions menées par la Police des Trieux ont permis de mettre à jour une importante culture de cannabis sur le territoire de Gouy-lez-Piéton (Courcelles).**

L'enquête qui a permis la découverte d'une culture de cannabis est partie d'une lettre anonyme dénonçant de fortes odeurs de cannabis dans un quartier de la commune de Gouy-lez-Piéton. Le fournisseur d'électricité ORES confirmait pour sa part aux enquêteurs, une consommation anormalement élevée d'électricité sur les lieux. Suite à cela, des observations ont mis en lumière un va-et-vient, quelque peu suspect, de véhicules.

Sur base de ces différents éléments, un dossier a été ouvert entre les mains d'un Juge d'Instruction qui a décidé d'opérer des perquisitions. Celles-ci se sont avérées des plus fructueuses avec la découverte de pas moins 1033 plants de cannabis mais aussi de 2 armes à feu et bien évidemment de tout le matériel nécessaire à ce type d'activité ! Sur place, le « gardien des lieux » a été arrêté et mis à disposition des autorités judiciaires.

L'enquête s'est alors déplacée en Espagne où le suspect principal avait été appréhendé suite à la délivrance d'un mandat d'arrêt européen. Les enquêteurs des Trieux se sont donc rendus à Madrid afin de procéder à l'extradition de l'intéressé et poursuivre ainsi les divers devoirs d'enquête encore à exécuter.



... ou ce trafic de cannabis et ecstasy sur Courcelles ...



#### ELUCIDATION D'UN TRAFIC DE STUPEFIANTS SUR COURCELLES

Mardi 12 avril 2016, la Zone de Police des Trieux, appuyée par les Zones de Châtelet et Botha, a mené une opération visant à mettre à exécution trois mandats de perquisition sur son territoire. Cette opération visait à interpellier deux individus qui s'adonnaient depuis plusieurs mois à un trafic de stupéfiants sur l'entité de Courcelles. L'enquête, de longue haleine, a permis d'interpeller ces deux Courcellois.

Les policiers ont saisi des pilules d'ecstasy, GSM, ordinateurs ainsi que du matériel de plantation de cannabis.

Un des auteurs avoue participer à un trafic de stupéfiants tandis que l'autre nie les faits et ne reconnaît qu'être un simple consommateur.

Les deux auteurs ont été placés sous mandat d'arrêt par le juge d'instruction. L'enquête suit son cours.

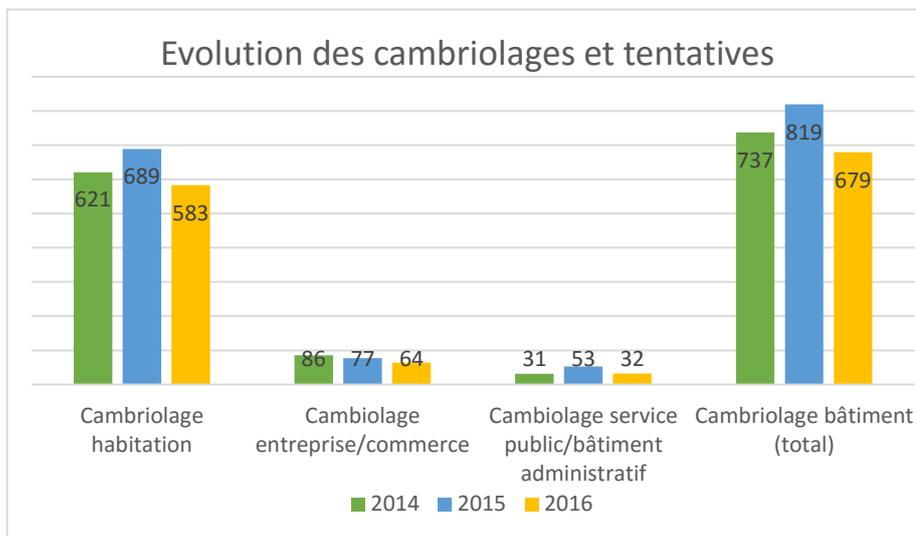


## Priorité « Vols Qualifiés dans les Habitations »

### Situation

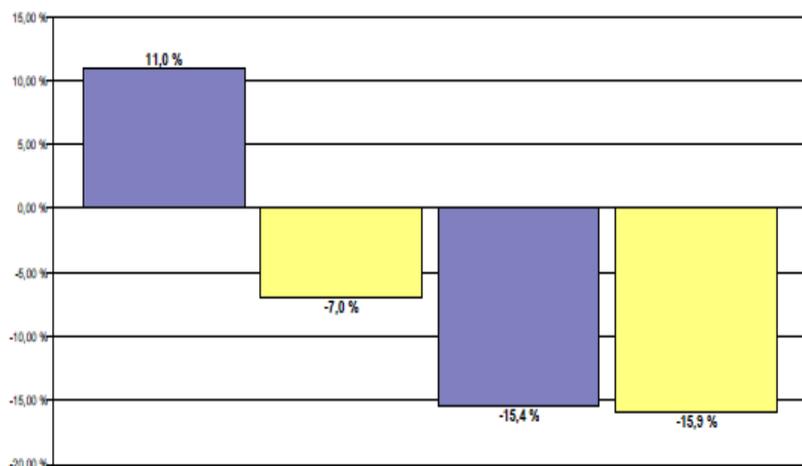
Dans le rapport d'activités précédent, nous devons déplorer une augmentation du nombre des vols qualifiés dans les habitations, la donne a quelque peu changé à l'aune des chiffres du dernier baromètre de la criminalité !

Le tableau ci-contre nous indique en effet une diminution de l'ordre de 15.4% avec 583 faits en 2016 contre 689 en 2015.



### Cambriolage dans habitation

ZONE DE POLICE : EVOLUTION EN %	
TYPLOGIE : EVOLUTION EN %	



% 2014 - 2015

% 2015 - 2016

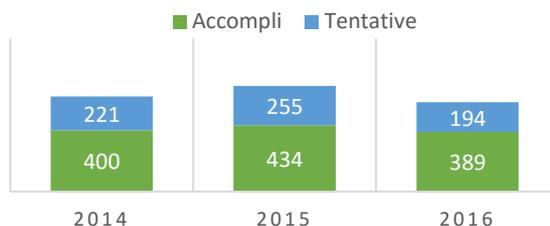
Ce qui, soit dit en passant, correspond cette fois-ci à la tendance des autres zones de police de même typologie que la nôtre et ce contrairement à l'année précédente. A l'époque nous avons en effet connu une progression de 11,0% alors que simultanément les autres zones observaient une diminution de 7,0% !

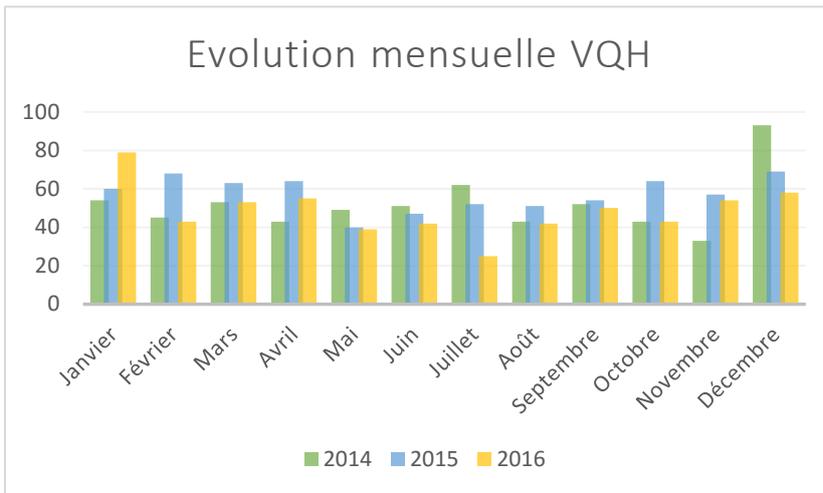
Nous pouvons encore ajouter que la tendance à la baisse s'observe dans les différentes catégories de bâtiments (entreprise, administration, ...).

Sur les 583 cambriolages dans les habitations dénombrés en 2016 ... 194 s'avèrent être des tentatives soit 33.3%.

**Augmentons ce pourcentage en sécurisant au mieux notre habitation !**

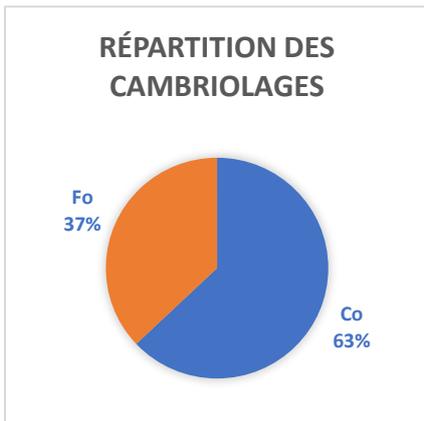
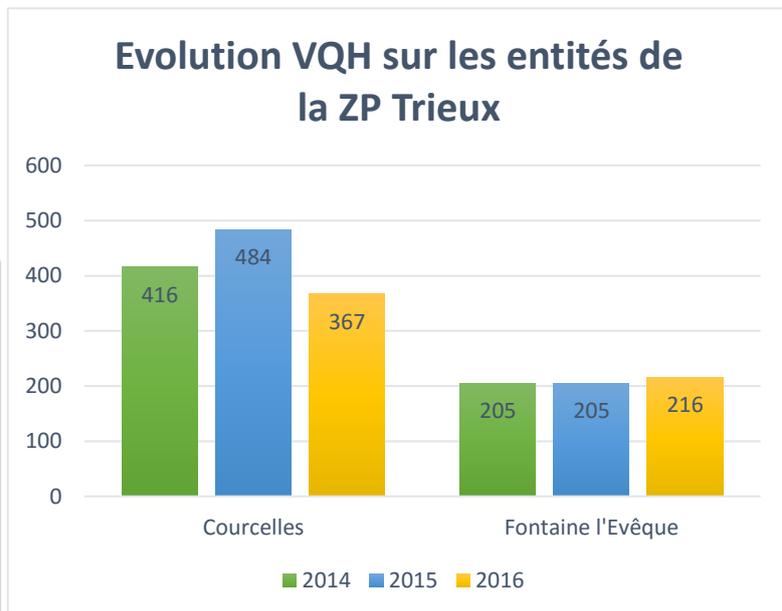
### VQH - RÉPARTITION ENTRE FAIT ACCOMPLI ET TENTATIVE





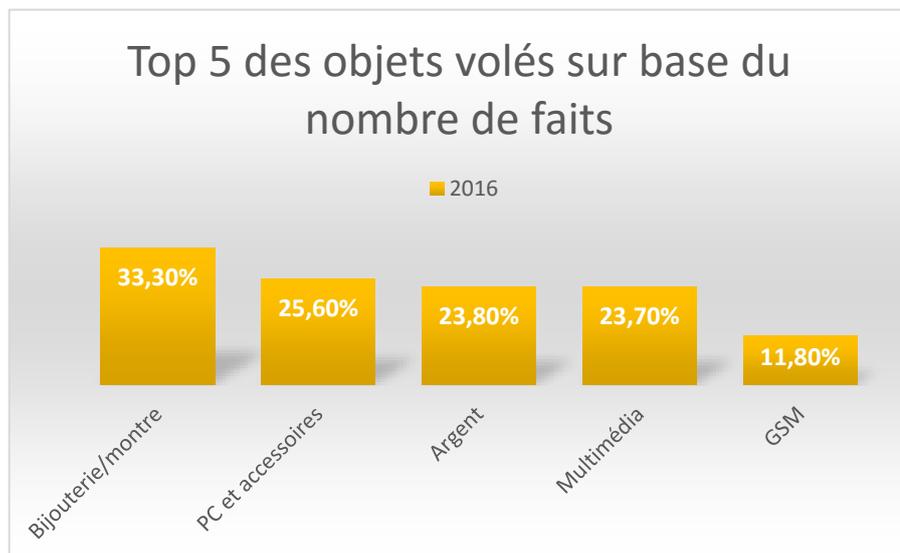
L'évolution mensuelle des vols qualifiés dans les habitations nous confirme que les mois de décembre et janvier restent les plus sensibles. L'été fût en revanche plutôt calme alors que les départs en vacances sont habituellement sujets à une recrudescence des vols ! Nous pouvons peut-être émettre l'idée que nos conseils en matière de techno-prévention ainsi que la reprise de « police veille » portent leurs fruits !

L'évolution des vols est par ailleurs différente si nous faisons la distinction entre les 2 entités de la Zone de Police comme nous le montre le diagramme ci-contre. Les chiffres sont à la baisse sur Courcelles et inversément à Fontaine l'Evêque !



La répartition du phénomène sur les 2 communes demeure dans un rapport qui n'évolue pour ainsi dire pas soit une répartition 1/3 – 2/3.

Et enfin, au vu du top 5 des objets les plus couramment volés, il s'avère des plus intéressants d'en relever systématiquement les numéros de série ou de les photographier et ce, en vue de pouvoir les restituer à leur propriétaire légitime si ceux-ci étaient retrouvés ultérieurement !



## Nos activités en 2016

Les vols dans les habitations sont traumatisants à plus d'un titre ! Outre le préjudice matériel subi, les victimes ont très souvent et à juste titre, le sentiment d'une violation de leur intimité ! Contre ce phénomène, votre Zone de Police en collaboration avec ses partenaires, met en place différentes actions que voici ...

... techno-prévention ...

La sensibilisation des citoyens à la techno-prévention est l'une de ces mesures. Que ce soit par la tenue de stands, de séances d'informations ou encore par la diffusion de conseils par l'intermédiaire de vos toutes-boîtes.



### **Cambriolages ! Misons sur la prévention !**

... votre Zone de Police a sollicité une analyse du phénomène ... en voici les enseignements ...

Une des approches que tente de développer la Zone de Police des Trieux dans sa lutte contre les cambriolages est le volet prévention, ce qui sous-entend de cerner au mieux la manière de procéder des auteurs. Pour ce faire, une analyse détaillée du phénomène a été sollicitée auprès de la Police Fédérale dont voici les conclusions et les recommandations.

Il s'avère nécessaire de sécuriser au mieux les accès arrière de vos habitations et ne laissez certainement pas d'échelles à disposition, chez vous ou chez le voisin ! N'oubliez pas les accès à l'étage et notamment les plates-formes. Les cambrioleurs semblent en effet être doués dans l'art de l'escalade ! Soyez également attentif aux voies, carrossables ou non, sur lesquelles donnent le cas échéant vos jardins.

Si vos châssis deviennent trop difficiles à forcer, le bris de vitre est un second choix, moins prisé par le voleur dans la mesure où il est bruyant et oblige à opérer vite. Le but sera alors de passer la main pour actionner la poignée. Il est nécessaire d'éviter de laisser un trousseau de clés (attention à la clé de votre véhicule) dans la serrure de la porte d'entrée. Notons que certains vols se sont avérés limités du fait que les accès à l'intérieur même de l'habitation étaient verrouillés, rendant plus malaisés le passage d'une pièce à l'autre !

Lorsque le temps manque, les pièces visitées en priorité sont la chambre et le séjour. Là encore, on peut diminuer l'impact d'un vol en répartissant le butin éventuel dans différentes pièces de la maison, voire le confier à des personnes de confiance lors d'une absence prolongée. Evitons également les signaux visibles d'absence et ne nous épanchons pas sur les réseaux sociaux par rapport à un départ en vacances !

Les alarmes sont un moyen de protection efficace, surtout si une personne peut intervenir rapidement. La solidarité de quartier et entre voisins est un autre aspect très important (mise en fuite de l'auteur, détection d'agissements suspects, ...). De plus, la réactivité du voisinage en cas de méfait, peut renseigner l'auteur sur l'intérêt à revenir ou pas dans le quartier !

En résumé, quelques précautions suffisent parfois à contrecarrer des projets mal intentionnés.

En 2016

→ 213 courriers transmis

Le plan d'actions en matière de lutte contre les cambriolages dans les habitations se décline en 3 orientations principales :

- Techno-prévention
- Qualité des constats
- Présence policière sur le terrain

Dans la mesure de ses possibilités, la Zone de Police multiplie les occasions pour sensibiliser le citoyen en vue de se prémunir au maximum par rapport au vol et devenir à son tour une nouvelle victime !



### **SENSIBILISATION DU CITOYEN**

Que ce soit lors des événements « Sports en Fête » à Fontaine l'Evêque en mai ou le « Six Perrier » en septembre à Courcelles, notre stand techno-prévention était de la partie ainsi que nos inspecteurs pour vous promulguer d'intéressants conseils !

Dès leurs domiciliations, les nouveaux arrivants sur la Zone de Police reçoivent les coordonnées des conseillers en techno-prévention avec ainsi l'opportunité de solliciter une visite !

Sur l'entité de Courcelles, un courrier est envoyé par la Zone de Police aux victimes d'un cambriolage qui reprend les coordonnées de Monsieur Julien Bouchez, conseiller en prévention auprès de la Commune de Courcelles. Cette offre devrait être étendue en 2017 à Fontaine l'Evêque dès la formation des Gardiens de la Paix.

... qualité des constats ...

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos constats en matière de vol qualifié dans les habitations, nous avons en 2015, par l'intermédiaire du laboratoire de la Police Technique et Scientifique, sensibilisé nos policiers sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre lors de la descente sur un cambriolage. La suite consiste en un projet actuellement à l'étude qui vise à établir une procédure standardisée en matière de constat.

Malheureusement ce projet a pris quelque peu de retard notamment suite aux divers événements auxquels de manière général l'ensemble des services de police ont été confrontés en 2016 ! Les grandes lignes de ce projet sont mieux reprises dans l'encart ci-contre.

**Un projet « qualité », en 4 phases, relatif au constat de vol qualifié dans habitation :**

**1<sup>ère</sup> phase :** sensibilisation de l'ensemble des intervenants par le LPTS aux bonnes pratiques en matière de constatations → **OK**

**2<sup>ème</sup> phase :** standardisation de la méthode de travail qui comprend 3 perspectives

- Elaboration d'1 PV-type ;
- Systématisation des enquêtes de voisinage ;
- Etablissement d'une check-list de descente (modus-operandi, ...)

**3<sup>ème</sup> phase :** approbation par le Parquet

**4<sup>ème</sup> phase :** mise en application au sein de la Zone de Police et suivi

... présence policière accrue sur le terrain...

Par ailleurs, en vue d'optimiser notre présence sur le terrain en fonction de « l'actualité », nous procédons hebdomadairement via notre Bureau de la Politique Policière Locale (BDPPL) à une analyse des vols qualifiés des 2 semaines écoulées et ce en vue de définir au mieux les secteurs de patrouille. Ces secteurs, sous forme notamment de points de passage, sont intégrés à un Bulletin de Service Dynamique (BSD) que chaque équipe sur le terrain reçoit avant sa prise de service.

Cette analyse étant dite « spatio-temporelle », les variables temps et espace relatives à la commission des faits, sont prises en considération. Et de fait des équipes prestant par exemple l'après-midi n'auront probablement pas le même secteur de patrouille qu'une équipe étant de service le matin d'où cette appellation « BSDynamique ». Remarquons encore une fois qu'à la suite des événements tragiques en Belgique et ailleurs, les renforts de la Police Fédérale en vue d'assurer une partie de ce volet prévention ont régulièrement été mis en suspend au profit d'autres missions plus urgentes !

**« Un JOUR SANS » ...vol qualifié ... notre Zone de Police était de la partie à travers la participation à la FIPA\* du 28/10/2016**

**Personnel engagé** → 1 INPP + 7 INP

**Objectifs :**

- Patrouiller dans les quartiers concernés
- Réaliser des contrôles routiers
- Sécuriser les commerces

**Résultats**

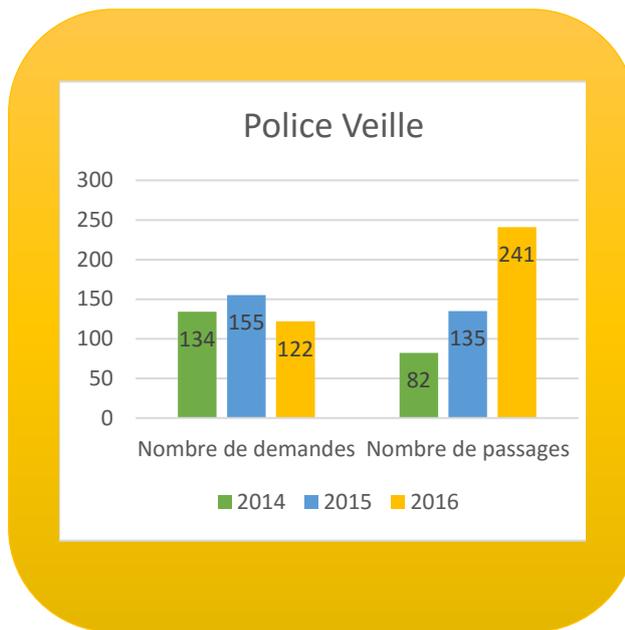
→ 42 véhicules et 47 personnes contrôlées

\*Full Integrated Police Action

Notons que notre offre de service « Police Veille » a été relancée et est assurée également à présent par nos inspecteurs de quartier.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans épingler le fait que parfois, des vols peuvent être élucidés. Soit par le travail d'enquête ou encore comme ce fut le cas dans le fait que nous évoquons ci-plus bas lors d'un banal contrôle routier. Et c'est ici que nous nous permettons d'insister sur l'importance pour le préjudicié d'établir une liste détaillée de son préjudice qui reprend notamment les numéros de séries voire des photographies des objets de valeurs.

En effet, nos services de police sont toujours susceptibles de retrouver le butin d'un vol mais si celui-ci ne peut être rattaché formellement à la victime, la restitution d'un bien à son propriétaire peut s'avérer problématique et ne pas être autorisée par le Parquet ! Ce qui admettons-le est très frustrant pour le policier mais avant-tout pour le préjudicié.



### Elucidation de plusieurs cambriolages dans habitations par la Zone de Police des Trieux

**Un banal contrôle de Police et une enquête rondement menée par le Service Enquêtes et Recherches de la Zone de Police des Trieux auront suffi pour mettre la main sur une bande particulièrement active dans le cambriolage des habitations, à la fois sur le territoire de la Zone mais aussi en sa périphérie.**

Dans un premier temps, le contrôle d'un véhicule suspect par une équipe Intervention de la Zone de Police et la découverte dans le coffre de la voiture ... le butin d'un vol qui vient de se commettre.

Les trois occupants sont aussitôt interpellés et confrontés par la suite à des éléments de preuve les mettant en cause dans le cadre de plusieurs autres vols. Plusieurs perquisitions seront menées dans le cadre de cette affaire. Les premiers faits remontent aux fêtes de fin d'année. Il s'agit de plusieurs vols qualifiés dans des habitations commis sur les deux entités de la Zone de Police mais également à Seneffe.

Les suspects au nombre de trois seront présentés devant un Juge d'Instruction qui décidera de leur incarcération.



Notre plan d'actions en matière de vol qualifié dans les habitations semble donc porter ses fruits et ce à la lecture du bilan que nous venons d'effectuer.

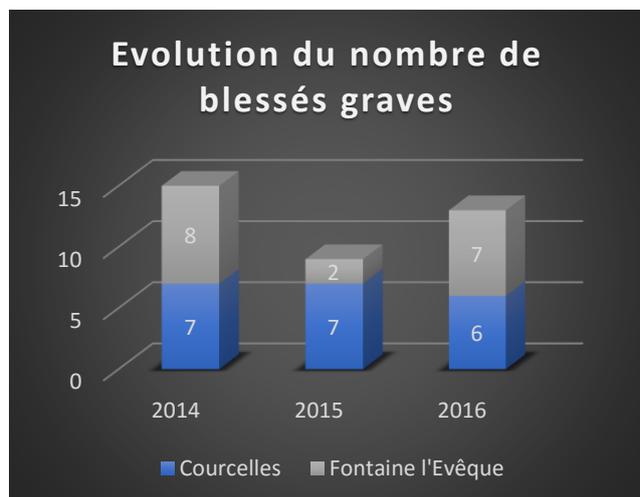
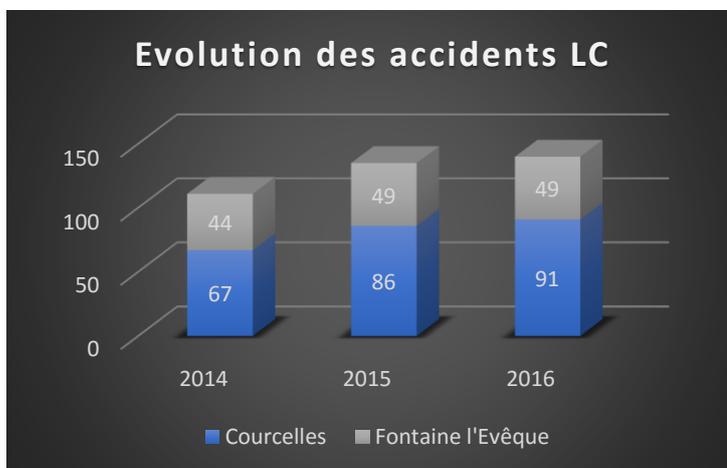
La Zone de Police des Trieux va toutefois poursuivre ses efforts en la matière. L'alignement de notre Plan Zonal de Sécurité sur le nouveau Plan National de Sécurité 2014-2019 sera d'ailleurs source d'inspiration pour diversifier nos activités.

Mais cela est une autre histoire ...

## Priorité « Sécurité Routière »

### Situation

Intéressons-nous dans un premier temps aux accidents avec lésions corporelles (LC). Le diagramme ci-contre nous indique quelques nuances selon l'entité concernée mais un fait est, que ce type d'accident ne diminue pas ! Seule l'entité de Fontaine l'Evêque ne voit pas de changement en termes de chiffres avec toujours 49 accidents relevés en 2016. La tendance par contre sur Courcelles continue malheureusement de progresser avec 91 accidents LC en 2016 contre 86 en 2015 soit une augmentation de l'ordre de 6%.<sup>12</sup>

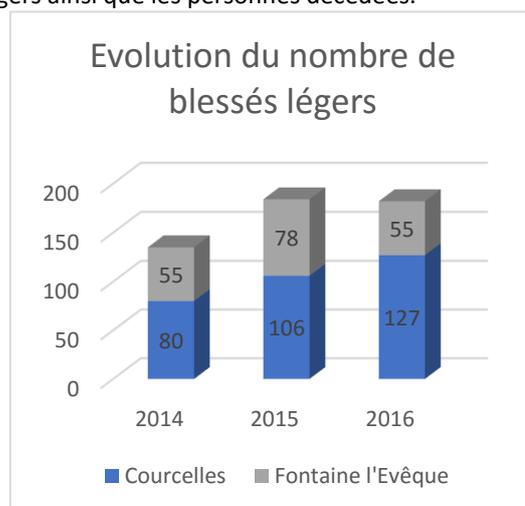


Mais au-delà de ces chiffres, il nous semble primordial de se pencher sur les victimes elles-mêmes. A ce sujet, nous devons rester conscient que les accidents avec blessés peuvent avoir un retentissement qui va bien au-delà de la victime directe et de ses blessures physiques. Pensons en effet à toutes ces familles qui ont été complètement déstructurées et anéanties par le drame d'un accident de la route (handicaps lourds à vie pour certaines victimes, perte complète d'autonomie, perte de revenus, dépression, ...). Pensons encore au coût que cela représente pour la société ! En nous référant aux données issues du baromètre circulation<sup>13</sup>, nous pouvons distinguer

trois catégories de victimes, les blessés graves et les blessés légers ainsi que les personnes décédées.

Les données reprises dans le graphique ci-dessus, nous donne comme enseignement une augmentation des blessés graves en 2016 pour la Zone de Police avec 13 victimes contre 9 en 2015.

Bien évidemment, nous pourrions nous dire que dans l'absolu ces chiffres restent peu élevés mais quand même, ils doivent certainement nous questionner sur nos actions futures en la matière ! Nous ne déplorons par contre pas d'accident mortel en 2016. Le nombre de blessés légers est pour sa part stationnaire avec 182 blessés légers mais avec des nuances selon les entités, comme nous le montre le diagramme ci-contre.



<sup>12</sup> L'augmentation à l'échelle de la Zone de Police (Courcelles et Fontaine l'Evêque) est bien évidemment plus faible soit de l'ordre de 4% avec 140 LC en 2016 contre 135 en 2015. Rappelons-nous encore que nous déplorons déjà une forte augmentation en 2015 avec 21% !

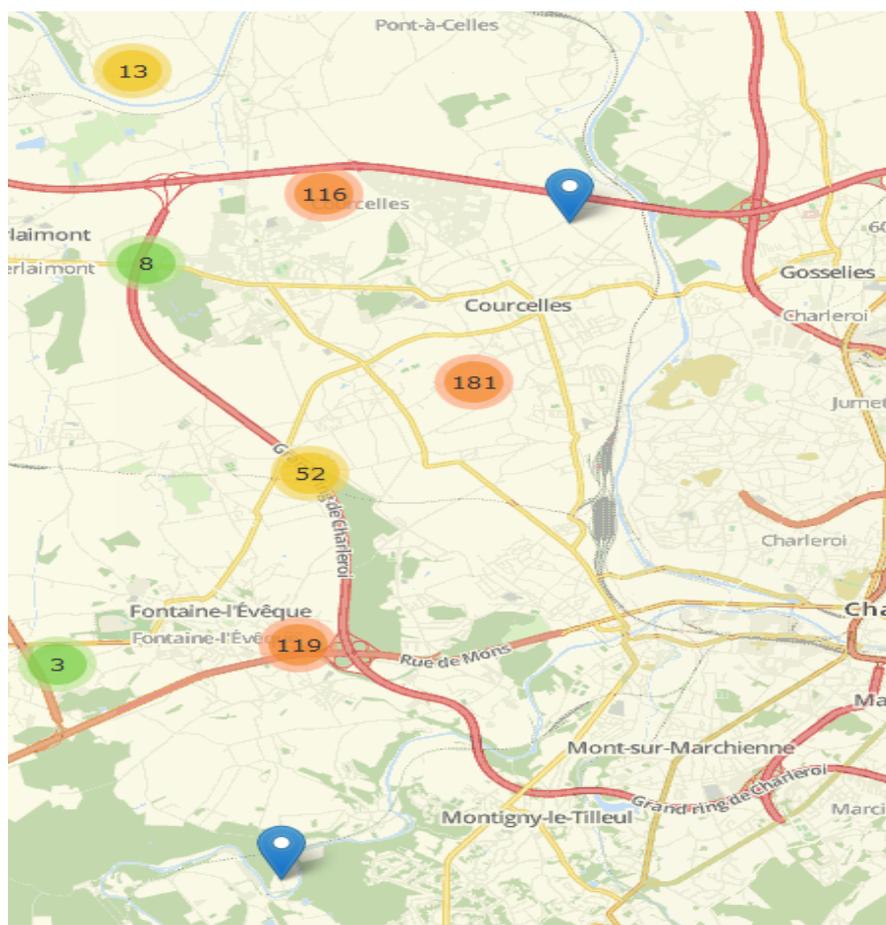
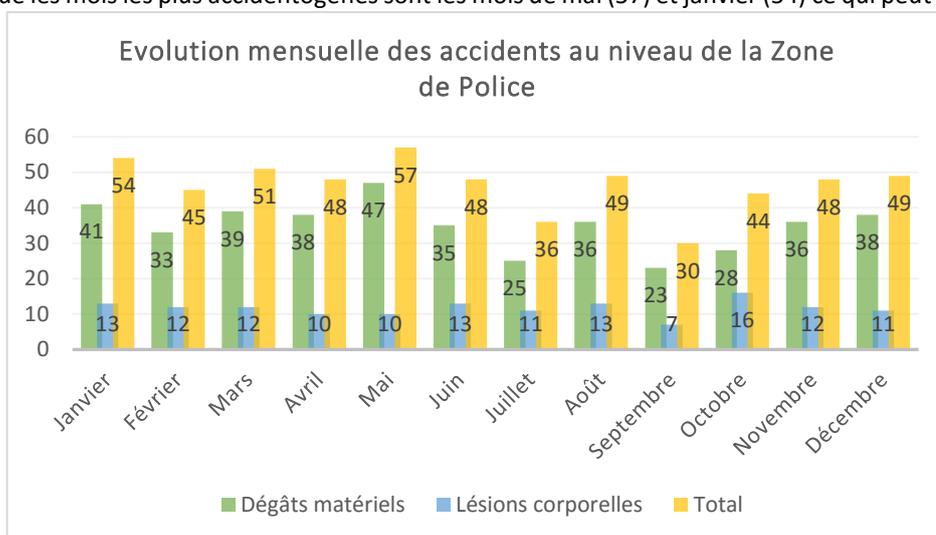
<sup>13</sup> Baromètre circulation 2016, clôture des données en date du 09/02/2017

L'évolution du nombre des accidents de la route en 2016, tous types confondus, est représentée à travers le diagramme ci-contre.

Nous pouvons constater que les mois les plus accidentogènes sont les mois de mai (57) et janvier (54) ce qui peut s'expliquer pour le premier, par l'arrivée du beau temps et une recrudescence des accidents impliquant notamment des motos.

A contrario les conditions météo du mois de janvier sont en général plus chaotiques. Ajoutons à cela, des journées très courtes qui rendent les conditions de circulation parfois très compliquées

notamment lors des départs de la maison au matin et les retours en soirée qui se font en général dans l'obscurité !



Ci-contre, une cartographie des accidents de la route, reprenant tant les dégâts matériels que les lésions corporelles, pour l'année 2016.

Il s'agit de cartes réalisées par notre BDPPL<sup>14</sup> et qui permettent de mieux se représenter l'image des endroits à risque sur notre Zone de Police. Ces cartes peuvent être déclinées selon les entités ce qui nous fournit alors des renseignements d'autant plus précis et donc très utiles en vue d'orienter nos actions.

Mais passons à présent au point suivant qui a trait justement aux activités que nous avons réalisées en 2016.

<sup>14</sup> Bureau de Développement de la Politique Policière Locale

## Nos activités en 2016

Après un bilan chiffré de la situation sur la sécurité routière au niveau de la Zone de Police, nous allons, dans les lignes qui suivent, détailler les différentes activités qui ont été menées tout au long de cette année 2016.

Comme nous le précisons dans l'encadré ci-contre, nos réalisations se répartissent donc en 4 catégories. Il est clair que des activités bien que parfois très éloignées les unes des autres ont en finalité un objectif unique qui est de lutter contre l'insécurité routière et dont l'effet bénéfique escompté se matérialiserait par une diminution du nombre d'accidents avec lésions corporelles. La cohérence est donc de mise dans nos plans d'actions. Par ailleurs, la police n'étant pas seule au sein de la chaîne de sécurité, il est essentiel de réaliser des synergies avec nos partenaires en vue d'une approche intégrée et intégrale de la problématique de la sécurité routière. En ce qui concerne la Zone de Police, nous tentons au maximum de répondre aux engagements que nous prenons vis-à-vis du citoyen lors de l'écriture en début d'année de nos plans d'actions annuels et leur approbation par le Conseil Zonal de Sécurité. Chose qui n'est pas toujours aisée car la police, comme de nombreux autres secteurs, n'est pas épargnée, loin de là, par les impondérables !

### Le plan d'actions 2016 « Sécurité Routière » de la Zone de Police voyait ses activités structurées selon 4 domaines distincts :

- Déterminer et optimiser nos moyens matériels et humains
- Assurer l'échange des informations avec nos partenaires en vue d'une amélioration des infrastructures routières
- Mener des actions préventives axées sur la communication et la sensibilisation des usagers
- Mettre en place des actions répressives axées principalement sur la vitesse inadaptée, la conduite sous-influence et le stationnement gênant

...optimiser nos  
moyens...

Nous avons programmé un recyclage d'une partie de nos policiers aux procédures éthylotest/éthylomètre ainsi qu'au test salivaire. Avant tout destiné au personnel du SIPL et du SARC, le plus fréquemment confronté à ces procédures dans le cadre du constat des accidents de roulage ou lors d'opérations de contrôle. Finalement, seules 2 séances ont été réalisées pour 8 membres du personnel recyclés. Il est clair que nous avons fait face en 2016 à des problèmes de capacité et à un manque de disponibilité du personnel présent car très souvent détourné de ses missions de police locale au profit de certaines missions à caractère fédéral. Rappelons-nous les événements du 22 mars 2016 !

Par ailleurs, nous assurons la mise à jour du compendium « ROULAGE » mis à disposition du personnel et à travers lequel celui-ci peut aisément retrouver les différentes législations et autres directives en application. Pour certaines nouveautés et quand cela s'avère nécessaire, des séances d'informations sont mises en place.

Sans le savoir, nous avons anticipé quelque peu le nouveau Plan National de Sécurité en développant des documents préétablis à l'appui des procédures dans un souci de faciliter et simplifier le travail de terrain mais aussi d'écriture. Le procès-verbal en matière d'alcoolémie ainsi que son canevas d'audition est à présent « bétonné » contre les vices de procédure !

De même le Règlement Général de Police intègre à présent les infractions en matière de stationnement ; elles peuvent dorénavant faire l'objet d'une sanction administrative communale (SAC). Ce qui soit dit en passant est une excellente chose en mettant un terme au sentiment d'impunité dans le chef du contrevenant ; du fait de l'absence de poursuite par le Parquet.

Dans le cadre de ces SAC - Stationnement, un procès-verbal en minute a donc été créé ainsi qu'un guide « RGP », indexé et reprenant les différentes catégories d'infractions par entité communale, l'encodage informatique a pour sa part été revu et simplifié.



Enfin, n'oublions pas que la Zone de Police a fait l'acquisition en 2016 d'un appareil des plus utiles en vue d'une détection rapide de l'alcoolémie chez les conducteurs. Il s'agit du fameux « Sampling » dont voici une photo. L'arsenal policier dans sa lutte contre la conduite sous influence compte dorénavant une sorte de « nez électronique » capable de détecter les molécules d'alcool !



Toujours dans un souci de privilégier la présence de nos policiers sur le terrain et non pas dans les bureaux, la Zone de Police a signé un protocole d'accord en date du mois de septembre 2016 avec le Centre Régional de Traitement (CRT) de Daussoulx.

#### CRT en quelques chiffres pour 2016\*

Coût pour la Zone de Police = 1 euro/PV

Nombre de perceptions immédiates → 289

*\*Protocole est d'application depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016*

Conséquence :

Nous avons dû mettre un terme à notre collaboration avec l'asbl « 10 de conduite » vu que le CRT n'en assure pas le suivi !

Il s'agit d'un centre qui traite non seulement les infractions de vitesse constatées par les appareils fixes sur le réseau autoroutier wallon mais aussi depuis que cet accord est intervenu, nos propres infractions constatées à partir de notre radar répressif. Concrètement, les données récoltées par notre radar sont envoyées au CRT qui prend en charge la rédaction des procès-verbaux et l'envoi de ceux-ci à leurs destinataires « trop pressés ! ».

Le coût pour la Zone de Police se monte à 1 euro par procès-verbal ce qui s'avère nettement plus avantageux que de rémunérer nos policiers à rédiger plusieurs jours après une seule journée de verbalisation sur le terrain !

...échangeons nos informations en vue d'une amélioration de nos infrastructures...

Au niveau de la Zone de Police, il a été mis en place une procédure permettant de relayer aux autorités compétentes les problèmes d'infrastructures routières constatés par nos policiers. Nous avons sensibilisé nos collaborateurs à l'enjeu en matière de sécurité routière, et donc de se faire le relais de tous manquements constatés que ce soit en termes d'aménagement de voirie, d'éclairage public défectueux ou insuffisant, de problèmes de signalisation, de présence d'excavations au niveau de la chaussée, etc, ... Une fois cette étape franchie et la formalisation de la procédure établie restait comme seconde étape d'assurer le suivi des améliorations demandées.

Nos remarques ne pouvaient en effet rester en l'état sans prise en considération aucune par nos partenaires, sous peine de voir notre entreprise disparaître d'une mort assurée. Afin de contrecarrer cette fin funèbre, la Zone de Police a pris les devants par la création d'une « Commission Circulation ».

Cette commission est en charge du suivi effectif des problèmes signalés sur la ville de Fontaine l'Évêque. Elle s'est réunie une première fois en ce mois de janvier 2017. Nous y reviendrons dès lors dans un prochain rapport d'activités ! Sachons quand même, qu'autour de la table étaient présents le Bourgmestre de Fontaine l'Évêque, la Directrice Générale faisant fonction, les services mobilités et travaux de la ville et la Zone de Police par l'entremise de notre Chef de Corps et de 2 conseillers en mobilité.



... sensibilisons les usagers de la route par des actions préventives ...

L'objectif poursuivi par la Zone de Police à travers ce volet, est d'inviter, tant que faire se peut, les usagers de la route à une prise de conscience des dangers mais aussi des conséquences de certains comportements inadaptés voire parfois carrément criminels. Nous l'avons déjà dit mais votre existence et celle d'autrui peut basculer de manière dramatique en un instant. L'adage « Prévenir vaut mieux que guérir » prend ici, plus que partout ailleurs, toute sa mesure, tout son poids et se devait d'être concrétisé à travers des actions !

Avant de vous faire part de nos activités en 2016, attirons également l'attention de notre lecteur que, dans la mesure du possible, nous tentons de coordonner nos actions avec la politique de prévention de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (A.W.S.R.). C'est ainsi que nous nous faisons le relais de leurs campagnes sur le site internet de la Zone de Police ([www.policelocale.be/5336](http://www.policelocale.be/5336)) ou encore que nous alignons nos actions sur le terrain avec celles-ci.

En 2016, nous avons poursuivi la sensibilisation au port de la ceinture de sécurité. En effet son efficacité n'est plus à prouver. Elle reste l'un des moyens les plus simples pour réduire les conséquences des accidents et faire baisser le nombre de victimes de la route. De manière générale, la ceinture réduit de plus de 40% le risque de traumatisme crânien et d'environ 50% le risque de décès ou de lésions en cas d'accident. Il est donc important d'avoir le réflexe du 'clac' aussi bien à l'arrière qu'à l'avant !

Nous avons donc mis en place différentes opérations de contrôle en utilisant des moyens logistiques comme la voiture-tonneau ou encore une voiture crash-test mise à notre disposition par la Zone de police de La Louvière.



## La minute scientifique\*



En cas de collision, le véhicule est stoppé mais les occupants continuent à se déplacer à la même vitesse que le véhicule jusqu'à ce qu'ils rencontrent eux-mêmes un obstacle (pare-brise, volant, tableau de bord, siège, etc.).

C'est ce qu'on appelle l'énergie cinétique : les occupants d'une voiture en mouvement ne sont pas immobiles (par rapport à la route), par conséquent ils ont, eux aussi, leur propre énergie cinétique. Selon la violence du choc, il y a un risque de blessures graves voire de décès.

La ceinture est donc là pour éviter d'être éjecté du véhicule ou de percuter l'intérieur de l'habitacle. Saviez-vous qu'elle est conçue pour résister à une force de 2,5 à 3 tonnes !

\* « La minute scientifique », source : A.W.S.R.

### Voiture tonneau ou crash-test ! Un mot d'ordre « SENSIBILISER »

Lors d'un contrôle routier comme ce fût notamment de circonstance en date du 18 mai avec le Crash-Test ...



Lors de certaines festivités comme « Sport en Fêtes » à Fontaine l'Evêque ou le « Six Perrier » à Courcelles .... Nous profitons de toutes les opportunités !!



La **voiture Crash-Test** est une sorte de « simulateur d'accident », le conducteur qui y prend place est confronté à l'impact d'une collision frontale à faible vitesse (20km/heure) sur un obstacle fixe !

L'intensité du choc est telle que l'on comprend très vite, d'une part l'intérêt d'être correctement attaché et d'autre part, les dangers liés à la vitesse lors d'une collision !

Pour l'occasion, pas moins de 49 conducteurs se sont pliés volontairement à cette expérience.

Par ailleurs, la Zone de Police avec l'appui de la Police Fédérale s'est aussi énormément investie en 2016 dans l'organisation de journées de sensibilisation dans les écoles primaires.

A l'issue d'un volet théorique sur la place du cycliste dans la circulation routière, reprenant notamment diverses notions du Code de la Route mais aussi des explications sur les moyens de protection propres aux cyclistes comme le port d'un casque ou d'une chasuble réfléchissante, ... vos petites têtes blondes ont eu l'occasion de se confronter à la réalité par l'intermédiaire de la piste de circulation routière.

Pour l'occasion, la cour intérieure du commissariat de Trazegnies s'est très bien prêtée à son installation ! C'est donc durant une semaine et à tour de rôle que les élèves des différentes écoles participantes sont passés de la théorie à la pratique avec à l'issue un diplôme de réussite !



Notons que dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> Réforme de l'Etat, de nombreuses compétences en matière de sécurité routière ont été transférées du Fédéral aux Régions ce qui signifie par-exemple, que le volet « Sensibilisation dans les écoles » n'est plus assuré par la Police Fédérale. Nous ignorons donc dans l'état actuel des choses si cette activité pourra encore être reconduite à l'avenir ! Il est de même de la mise à disposition de la voiture-tonneau !

La rentrée scolaire fût également l'occasion pour la Zone de Police de sensibiliser, pendant une semaine, les parents à respecter le code de la route en matière de stationnement par notamment la remise d'un dépliant reprenant les bonnes pratiques à adopter.

... un volet répressif axé :  
vitesse inadaptée,  
conduite sous influence,  
stationnement gênant...

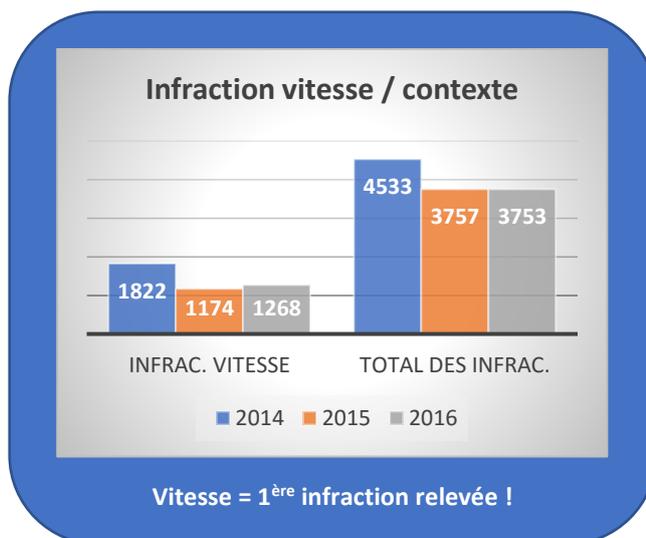
Selon diverses études, une amélioration des comportements des usagers de la route est possible moyennant une politique de sensibilisation combinée à une politique de répression et de sanction menée de manière coordonnée. Le dernier pan de notre plan d'actions « Sécurité routière » répond dans la mesure de nos moyens à cette nécessité. Nous veillons tant que faire se peut à la cohérence entre nos activités en matière de répression et les campagnes de sensibilisation mises en place au niveau national, régional, ou encore local quand elle est à l'initiative de la Zone de Police. Nous osons espérer qu'en procédant de la sorte, le volet répressif soit ainsi mieux accepté de nos concitoyens !

Revenons à présent à nos activités et commençons par le volet « vitesse ». Nous menons en la matière principalement 2 types de contrôles vitesse à savoir sans et avec interception des contrevenants. L'indisponibilité de notre radar pendant 3 mois suite à une panne et le départ de nos motards nous ont conduit à revoir nos prévisions en termes d'opération à la baisse. Nous avons effectué en 2016 un peu plus de 25 contrôles de vitesse dont 2 avec interception pour un résultat de 1268 infractions.

Au niveau national et depuis 2009, les excès de vitesse représentent plus de 60% de l'ensemble des infractions de circulation. Il est de bon ton de rappeler toutefois que dans une certaine

proportion, ces chiffres dépendent bien évidemment du comportement des conducteurs vis-à-vis du respect des limitations de vitesse mais également de l'activité policière. Quant à notre Zone de Police, les excès de vitesse représentent en 2016 approximativement 34% de l'ensemble des infractions routières.

D'autre part, la Zone de Police s'associe à des opérations qui se tiennent sur l'ensemble du territoire national comme l'action de contrôles de vitesse « SPEED 24 HEURES » qui bien que répressive est à replacer dans un contexte plus large de sensibilisation aux dangers de la vitesse !



#### LA ZP DES TRIEUX PARTICIPE A L'OPERATION « SPEED 24 Heures »

**Ces 20 et 21 avril, la Zone de Police des Trieux a participé activement à des contrôles de vitesse dans le cadre de l'opération « SPEED 24 heures ».**

La Zone de police des Trieux s'est associée ces 20 et 21 avril à l'opération « SPEED 24 heures » avec d'autres Zones de police et la Police Fédérale. Cette opération avait pour objectif un contrôle répressif de la vitesse au volant sur l'ensemble du royaume durant 24 heures.

Lors de ce contrôle d'envergure, la Zone de police des Trieux a visé deux endroits réputés dangereux. L'un à la rue de Souvret à Courcelles (RN 582) et l'autre à la rue de Mons à Fontaine-L'Evêque (N 90). Au total, 2187 véhicules ont été contrôlés soit 10% de plus qu'en 2015.

Nous avons pu dénombrer 74 conducteurs en infraction qui se sont vus être verbalisés ce qui représente une augmentation de 28% par rapport à l'année 2015.

Aucun véhicule n'a été intercepté et aucun permis de conduire n'a été retiré.

La conduite sous influence a également fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de nos services avec entre autres une participation active de la Zone de Police aux campagnes « BOB » que ce soit celles d'été ou d'hiver !



### La campagne BOB d'Hiver qui avait débuté le 27/11/2015 s'est donc achevée ce 25 janvier 2016. En voici les premiers enseignements en ce qui concerne notre Zone de Police.

A travers les différentes opérations mises en place durant cette période ... pas moins de 466 conducteurs soumis à un test d'alcoolémie dont 11 en état d'imprégnation alcoolique soit un pourcentage de 2.36%. En ajoutant les tests d'alcoolémie des conducteurs impliqués dans des accidents de roulage, le pourcentage total de conducteurs en infraction monte à 4.17% ce qui en soi est un peu mieux que le pourcentage de 6.36% relevé lors du 1<sup>er</sup> mois de la campagne BOB Hiver.

.../...

Au cours de l'opération du 15 au 18 janvier menée sous l'égide de l'IBSR et intitulée « **WEEK-END SANS ALCOOL AU VOLANT** » et à laquelle la Zone de Police a participé de manière active, notamment par la mise en place d'un contrôle d'envergure dans la nuit du samedi 16 au 17 ... seuls 2 conducteurs sur les 73 contrôlés se sont vus retirer leurs permis de conduire pour cause d'alcoolémie au volant. Ce qui correspond à un pourcentage de 2.74% soit un peu plus que la moyenne nationale pour ce week-end qui est de l'ordre de 2.28%.

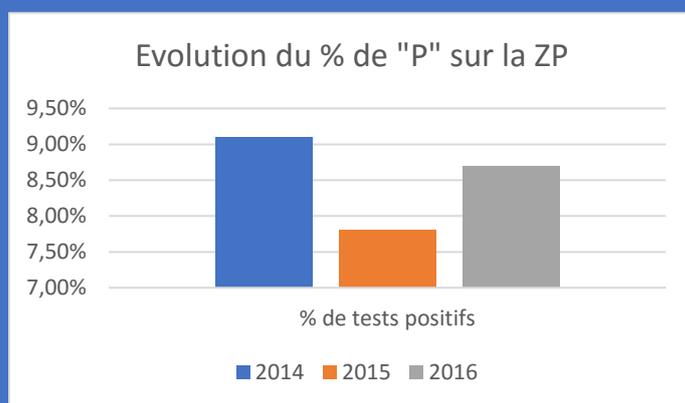
Mais d'une campagne à l'autre, les chiffres n'évoluent pas toujours comme on le souhaiterait !

#### BOB – Campagne d'été du 03/06/16 au 29/08/16

356 tests réalisés dont 8.71% étaient positifs

% de tests positifs de la province : 5.18%

% tests positifs au niveau national : 3.10%



#### Au niveau de la Zone de Police des Trieux

1 accident avec lésions corporelles sur 4 se déroule le Week-End

Week-End = Du vendredi 22h00 au lundi 06h00

Une seule conclusion ... maintenir nos efforts !

Voici en matière de stationnement gênant, un exemple d'une politique de sensibilisation menée au niveau local suivie d'une campagne de répression !

Il s'agit en l'occurrence, lors de la rentrée scolaire 2016, de la distribution aux parents ainsi qu'aux enfants d'un folder<sup>15</sup> intitulé « **Pour que rentrée rime avec sécurité** » qui rappelait les règles en matière d'arrêt et de stationnement.

Les parents-conducteurs étant ensuite invités à s'auto-évaluer sur leur comportement en répondant à un petit questionnaire !

Ce document attirant enfin l'attention des usagers sur le volet répression qui s'en suivrait !

## Pour que *rentrée* rime avec *sécurité*



**A ce propos, la Zone de Police des Trieux rappelle que le respect des règles de stationnement deviendra une priorité avec la mise en oeuvre de la verbalisation sur base du Règlement Général de Police Administrative ! (Montant des amendes : de 55 à 330 euros)**

En ce mois de septembre, la Police des Trieux compte sur VOUS pour que la rentrée rime avec sécurité !

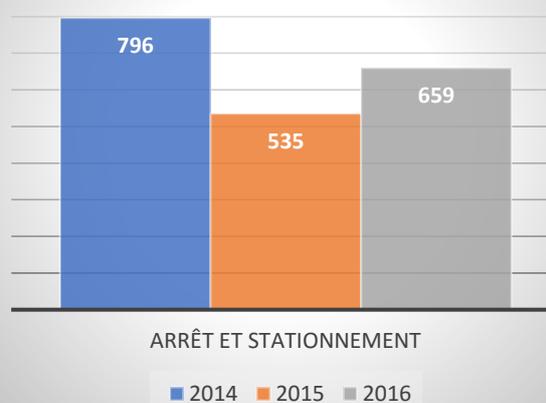
Bien entendu, le stationnement gênant ne se limite pas aux abords des écoles, une attention particulière est aussi portée aux problèmes rencontrés aux abords des marchés hebdomadaires et autres événements.

Faisons remarquer à nos lecteurs, par rapport au diagramme ci-contre, que les chiffres pour l'année 2016 n'intègrent pas la verbalisation qui s'effectuent depuis le 1<sup>er</sup> septembre sur base du règlement Général de Police Administrative.<sup>16</sup>

Comme dit précédemment, il s'agit d'un nouvel outil à la disposition des entités communales qui sans nul doute va améliorer le suivi en matière de poursuite et du coup l'impact du travail policier également !



### Arrêt et stationnement : Evolution de la verbalisation



Voici donc qui conclut ce chapitre dédié principalement à notre travail sur le terrain et ce dans le cadre de nos priorités en matière de sécurité. Il n'a nullement prétention à l'exhaustivité mais se veut plutôt représentatif de certaines activités de nos policiers !

<sup>15</sup> Folder créé et édité par la Zone de Police

<sup>16</sup> Au chiffre de 659 PV en matière d'infraction à l'arrêt et au stationnement repris dans le diagramme, nous devons rajouter 224 PV sur base du RGPA soit 204 pour l'entité de Courcelles et 20 pour l'entité de Fontaine l'Évêque. Ce qui nous donne un total de **883**

## PZS 2014-2017 ... Focus sur nos priorités en matière de fonctionnement interne = Décloisonnement des services et Normes minimales de fonctionnement

### Nos activités dans le cadre du décloisonnement des services

MVV ...

La rédaction des missions, vision et valeurs de la Zone de Police n'a pu malheureusement être finalisée en 2016.

Cela ne signifie pas pour autant que nous n'avons pas avancé dans cette activité !

Avec l'appui de la Police Fédérale et quelques réunions préparatoires, nous avons en effet établi la méthodologie qui sera suivie en vue d'établir la « Mission Statement » de la Zone de Police des Trieux.

Etant donné que les valeurs ne se décrètent pas unilatéralement mais sont à définir avec le personnel, il nous reste en 2017 à mettre en place un groupe de travail représentatif.

Les VALEURS ne se décrètent pas, elles correspondent à une réalité, celle de la culture de l'organisation, avec ses bons et ses mauvais côtés, avec ses forces et ses faiblesses, avec ses bonnes et mauvaises habitudes.

Les valeurs s'imposent à l'organisation, elles sont le résultat de son histoire. En même temps, les évolutions de l'environnement les bousculent.

La définition des valeurs est donc un mélange des qualités déjà présentes dans l'organisation, conjuguées à des valeurs « aspirationnelles » qui découlent de la mission et de la vision.

Sa mission dans un 1<sup>er</sup> temps sera d'établir un questionnaire à destination de nos partenaires afin de recueillir leurs avis sur la vision et les valeurs qui, à leurs yeux, semblent comme essentielles pour notre police.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, une analyse des réponses aboutira à la finalisation de la rédaction par ce même groupe de travail.

La promotion de ces « MVV » étant alors ensuite du ressort de la Direction de la Zone de Police.

Communication  
interne et externe ...

La communication externe de la Zone de Police tente de mettre en avant les réalisations de la Zone de Police. Il peut s'agir de comptes-rendus d'opération mais également de la mise en évidence de certaines élucidations. Nous diffusons aussi un maximum de conseils en tous genres que ce soit à propos de la sécurité routière notamment en nous faisant le relais des campagnes de l'AWSR ou en matière de prévention par rapport à certains phénomènes tels que les pick-pockets, les arrachages de sac-à-mains, et autres faits.

Divers canaux sont à notre disposition dont bien sûr le site Internet de la Zone de Police mais également ceux des deux entités communales, la page Facebook de la commune de Courcelles ou encore le magazine « Contact » de Fontaine l'Evêque. La presse écrite est par ailleurs un partenaire essentiel dans le cadre de la communication de nos communiqués !

**En 2016, nous avons rédigé  
30 communiqués de presse**

La communication interne est assurée notamment par notre site Intranet pour la diffusion de directives et autres avis mais également par la messagerie PUMA de la police locale. Mais au-delà, la communication interne est également assurée par la tenue des vœux en janvier et d'une réunion annuelle du personnel qui sont l'occasion non seulement de faire un état des lieux sur la Zone de Police mais également des moments d'échanges entre le personnel et ce en toute convivialité. Des réunions plus formelles telles que les réunions de coordination ou de chefs de service sont également assurées de manière régulière.



...développer des échanges ...

Début 2016, voyait donc la naissance d'une amicale au sein de la Zone de

Police. Pour rappel, il s'agissait à l'origine d'un souhait qui avait été exprimé lors de l'élaboration des plans d'actions 2015 et par ailleurs traduit à travers une activité.

Pour sa part, la Zone de Police apporte son soutien à l'asbl « Team 5336 » et ce principalement par un appui logistique dans l'organisation des activités de l'amicale.

Il en fût ainsi en ce 03 octobre 2016 !

## L'amicale de la Zone de Police « Team 5336 »

### Objectifs :

- Rassembler les membres du personnel à travers l'organisation d'événements et activités diverses et promouvoir ainsi le **décloisonnement des services**
- Récolter des fonds en vue de financer certains projets telles que la Saint-Nicolas des enfants des membres de la Zone de Police ou encore débloquer des sommes d'argent afin de venir en aide à des collègues confrontés à des difficultés

**Lundi 03/10/2016**

→ Prévission de service : Teambuilding

Un cadre verdoyant magnifique, une météo des plus avenante, de petites dégustations aux rendez-vous, des animations accessibles à tous, des animateurs hors-pairs ... ont fait de cette journée, un agréable moment passé dans la joie et la bonne humeur.

Encore une fois, un grand merci à la  
« Team 5336 » !



Par ailleurs, notons encore qu'une attention particulière est apportée lors de l'intégration de nouveaux collègues. Ceux-ci dès leur 1<sup>ère</sup> journée reçoivent leur matériel et sont conviés à une entrevue avec notre Chef de Corps. Une farde d'accueil leur est remise reprenant entre autres divers documents importants en cours au sein de la Zone de Police. Des explications sur le fonctionnement de la Zone leur sont également communiqués. Nos nouveaux collègues ont l'occasion ensuite de faire une visite guidée des différents services et y rencontrer ainsi leurs pairs !

## L'ACCUEIL ...

Une attention particulière à l'accueil des nouveaux est le gage sans nul doute d'une intégration harmonieuse et réussie !

## Nos activités dans le cadre des normes minimales de fonctionnement

...une démarche d'amélioration continue ...

Une première étape relative à une démarche d'amélioration continue passe certainement par une uniformisation des procédures. A cette fin et depuis l'arrivée de notre Chef de Corps en 2014, de nombreuses notes de service ont vu le jour. Celles-ci sont dorénavant

aisément accessibles à chaque membre du personnel par un nouveau système d'archivage dont la Zone de Police a fait l'acquisition dans le courant de l'année 2016.

Par ailleurs, la formation adéquate du personnel en fonction du profil de fonction du personnel est également un autre élément essentiel auquel notre Chef de Corps est attentif !

### Le plan d'actions 2016 « Normes minimales de fonctionnement » comprend 2 volets :

- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue au sein de la Zone de Police
- Optimiser notre capacité policière en vue d'une présence accrue de nos policiers sur le terrain

*Note : Les « normes minimales de fonctionnement » sont ici entendues en référence à la norme KUL mais également dans le sens d'une qualité souhaitée de service et de fonctionnement*

### Des investissements ...

- Poursuite du renouvellement du parc informatique
- Acquisition de la suite Office 2016
- Participation à un projet impliquant plusieurs Zones de Police de l'Arrondissement Judiciaire ... la virtualisation des serveurs pour une réduction des coûts !

Différents investissements que ce soit en technologies de l'information et de la communication ou encore pour l'acquisition de programmes ont été réalisés dans le même souci de faciliter le travail au quotidien de nos collaborateurs, en les déchargeant notamment et autant que possible de certaines tâches administratives.

Ces différentes activités ont pour but

de tendre vers des prestations et un travail de qualité de nos policiers.

Il s'agit aussi de réduire certaines dépenses en vue d'un investissement dans l'engagement de personnel et ainsi se rapprocher si possible de la norme minimale fonctionnement « KUL ».

Une autre tâche sera de définir les normes de qualité auxquelles nous souhaitons accéder et ce en collaboration avec nos différents partenaires tel que par exemple le Parquet de Charleroi pour la qualité de nos procès-verbaux. Ce qui nous amènera à la mise en place d'une fonction contrôle du fonctionnement policier où l'un des interlocuteurs privilégiés ne sera autre que notre collègue en charge du « Contrôle interne » qui nous fait le privilège de présenter son rôle et ses tâches dans les quelques lignes qui suivent.

*En vertu de la circulaire ministérielle (CP3), un service de contrôle interne a été créé au sein de la zone de police. Ce service est actionné sur simple sollicitation et ne dépend que du Chef de Corps ou de son remplaçant en cas d'absence de ce premier.*

*Communément appelé « les affaires internes », les missions affectées à ce service sont diverses et variées mais s'articulent principalement autour des principes de la fonction de police orientée vers la communauté (Community Policing) ; en bref, pour le citoyen et à l'écoute du citoyen.*

*Son représentant est une personne « de terrain » qui, de par son ancienneté, son statut, la connaissance du personnel policier et de la zone de police en général agit davantage en tant que conseiller de l'Autorité que ce soit le Chef de Corps, les Bourgmestres, le Procureur du Roi ou tout autre autorité établie.*

*Il intervient dans les divers processus et règlements mis en place au sein de la zone de police et analyse de façon constante leurs évolutions. Il avertit cette même Autorité en cas de dysfonctionnement individuel et/ou collectif constaté. Il est aussi chargé de la gestion tant administrative que procédurale des dossiers disciplinaires.*

*Activé par le Chef de Corps, il peut être amené à réaliser des audits (enquêtes) en vue d'évaluer certains aspects du fonctionnement de la zone de police.*

*Le Contrôle Interne assure aussi le traitement des plaintes introduites par les citoyens ou relayées par les organes de contrôles internes et externes (AIG, Comité P, Min Int, etc..) ou les autorités judiciaires et administratives (Parquet, Bourgmestre, ...), et relatives à l'exécution des missions qui incombent légalement à la zone de police.*

*C'est ainsi que, par exemple, en cas de plainte émanant soit directement du citoyen ou relayée par le Comité P ou le Procureur du Roi, il investigate en reprenant contact avec les diverses parties en cause, interpelle les fonctionnaires qui sont intervenus dans la situation, se déplace sur les lieux pour se rendre compte et, en toute finalité, transmet à l'autorité qui l'a activé un rapport de ses constatations et conclusions. Il veille également à ce que les citoyens impliqués dans l'affaire soient informés des suites réservées mais aussi de leurs possibilités de réaction.*

*Enfin, en dehors de son rôle d'appui et de conseil, il peut être amené à agir d'initiative ou à la demande de toute autorité ou de particuliers pour les crimes et délits commis par des fonctionnaires de police.*

*En 2016, le service a été amené à traiter 82 dossiers répartis comme suit :*

- 30 procès-verbaux
- 13 dossiers émanant de l'Autorité administrative (Bourgmestres)
- 7 processus internes (notes de service).
- 7 dossiers émanant d'autorité de police externes à la zone.
- 5 dossiers Comité P.
- 3 dossiers Procureur du Roi
- 1 dossier Inspection générale des services de police.
- 2 dossiers Conseil de discipline.
- 4 dossiers disciplinaires
- 10 dossiers divers.

**La qualité ne se décrète pas, il s'agit d'un travail qui nécessite un investissement personnel de tout un chacun ; se remettre en question et accepter de sortir de sa zone de confort font parties intégrantes du processus.**

**C'est en tout état de cause, une voie que la Zone de Police a décidé de suivre !**

...optimiser notre capacité policière pour une présence accrue sur le terrain ...

L'une des activités reprise dans ce volet, devant nous permettre de faire « bon usage » de notre capacité policière, était d'assurer une meilleure coordination opérationnelle au sein de la Zone de Police.

C'est à présent chose faite avec l'arrivée du nouveau Directeur des Opérations qui a décidé la mise en place de « Réunion de Coordination Opérationnelle ». Celles-ci ont débuté en juin 2016 et se tiennent +/- une fois tous les quinze jours. Afin d'œuvrer en même temps au décloisonnement entre les services, elles ont lieu successivement sur les 3 implantations de la Zone de Police.

## Réunion de Coordination Opérationnelle – RuCO

### → Objectif général

- ⇒ Il s'agit d'un outil destiné à coordonner l'activité opérationnelle des différents services de la Zone de Police

### → Objectifs spécifiques :

- ⇒ Planifier les opérations (LIPA, FIPA, Contrôles routiers, Sécurisation, ...)
- ⇒ Présenter les tendances criminelles sur la Zone de Police et adapter, s'il échet, l'activité opérationnelle
- ⇒ .../....

### → Participation de TOUS les services opérationnels et du Bureau Judiciaire

**16 réunions de ce type se sont tenues en 2016**

La volonté clairement exprimée de la Zone de Police et des autorités administratives reste par ailleurs d'accroître la présence des « agents de quartier » dans leur ... QUARTIER respectif.

**Dotation complémentaire de la Commune de Courcelles destinée à l'engagement de 2 agents de quartier supplémentaires sur son entité !**

**Un 1<sup>er</sup> renfort a pris ses fonctions au commissariat de Trazegnies ce 1<sup>er</sup> décembre 2016 !**

Un projet en ce sens a ainsi abouti fin 2016, dont la mise en place effective devrait avoir lieu dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Il s'agit, ni plus ni moins, de la création d'un nouveau service, le « SAAP » pour Service Accueil, Apostilles, Plaintes. L'un des buts poursuivis étant de libérer les inspecteurs de quartier de la charge de travail affectée au traitement des apostilles.

## Focus

### Bien-Être – Plan de Prévention 2016

Le Plan de Prévention 2016 dans le cadre du bien-être et de la sécurité du personnel était ambitieux. Si certaines activités ont été réalisées, un certain nombre devront être finalisée en 2017 !

### Bien-Être – Plan de Prévention 2016, voici quelques-unes de nos réalisations ...

- Mise en place de la procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs
- Achat de nouveaux mobiliers
- Vérification des portes « coupe-feu »
- Renouvellement du matériel disponible dans les boîtes de secours
- Acquisition de nouveaux véhicules : VW T6, Skoda Octavia et les commandes d'une 2<sup>ème</sup> Skoda et d'une Opel pour le SER
- Installation d'un micro au niveau de l'Accueil de l'Hôtel de Police de Fontaine l'Evêque
- Remplacement de nombreuses vitres soit fêlées soit enfermant de l'humidité
- Remise en fonction de la barrière d'accès à l'Hôtel de Police de Trazegnies ainsi que la mise en connexion avec toutes les autres grilles en vue de faciliter l'accès à tout le personnel
- Suivi des recommandations de la médecine du travail et des instances syndicales dans le cadre des VLHT et de l'exercice incendie de 2015

### Que nous réserve 2017 en la matière :

- Formation de Madame Laurence Bastin en tant que conseillère en prévention de niveau 2
- Enquête sur la charge psychosociale prise en charge par notre médecine du travail « ARISTA » ;
- Acquisition de coffres individuels blindés destinés à l'entreposage des armes de service en toute sécurité et ce pour les Hôtels de Police de Trazegnies et Courcelles
- Réalisation d'exercices incendie
- Rénovation de la toiture de l'Hôtel de Police de Fontaine l'Evêque

.../....

## En Route vers ... 2017

Audit du SER  
visant son  
optimalisation

Mise en œuvre du Bulletin de  
Service Dynamique sur  
tablettes numériques

Redynamisation de la fonction  
« ACCUEIL » de la Zone de Police  
par la mise en place d'un nouveau  
service le « SAAP » pour Service  
Accueil, Apostilles et Plaintes

Analyse de la  
charge  
psychosociale

Elargissement du cadre  
opérationnel, ...

Rédaction de la nouvelle  
Vision, Missions et  
Valeurs de la Zone de  
Police

Poursuite de la  
clôture des comptes  
antérieurs ....

Analyse et amélioration du  
processus de correction des  
procès-verbaux

Rénovation  
toiture de l'HP  
Fontaine ...  
Exercice Incendie  
.....